

Pour une refondation de l'Église
DOSSIER SPÉCIAL



L'autre Parole

COLLECTIVE **FÉMINISTE** et CHRÉTIENNE

LES ABUS SEXUELS CONTRE LES FEMMES DANS L'ÉGLISE



Numéro 151, printemps 2020

Numéro 151,
Printemps 2020

LES ABUS SEXUELS CONTRE
LES FEMMES DANS L'ÉGLISE



Sommaire

Liminaire – Denise Couture et Mireille d’Astous	4
DOSSIER SPÉCIAL À LA SUITE DU COLLOQUE 2019	
En solidarité avec nos sœurs abusées. Lettre ouverte	6
Manifeste pour une refondation de l’Église	8
COLLOQUE 2019 – LES ABUS SEXUELS CONTRE LES FEMMES DANS L’ÉGLISE	
<i>Vendredi soir</i>	
Théâtralité de la honte. Le cercle du secret dans l’Église catholique, pièce de théâtre tragico-comique – Groupe Bonne Nouv’ailles	10

Samedi

Abus sexuels dans l'Église catholique. Lecture chrétienne et féministe – Marie-Andrée Roy 19

Violences faites aux filles et aux femmes par des membres du clergé – Marie Evans Bouclin 27

CÉLÉBRATION

Non, aux abus sexuels des femmes dans l'Église ! Oui, à l'*Ekklesia* nouvelle ! – Groupe *Vasthi* 34

RECENSIONS

Violences sexuelles et culture du viol – Mireille D'Astous 44

Ce qu'elles disent, roman de Miriam Toews – Louise Garnier 47

Un objectif ambitieux, une promesse partiellement tenue – Pierrette Daviau 49

CONCLUSION

Ballade des exilées – Marie Gratton 53

Liminaire

Le colloque de L'autre Parole sur les abus sexuels contre les femmes dans l'Église a eu lieu en août 2019. Au moment d'écrire ces lignes, au printemps 2020, nous vivons la pandémie de la COVID-19. Ce sont là deux grands fléaux. Les abus sexuels contre les personnes mineures perpétrés dans l'Église catholique sont connus depuis longtemps, au point d'apparaître comme un phénomène plus ou moins lointain ayant été résorbé. Rien n'est plus faux. Car non seulement des enfants, mais aussi des femmes et des adultes sont des victimes de comportements destructeurs — même criminels — de la part de personnes qui prétendent remplir la mission de signifier au monde l'amour, le respect et la dignité. Pire, les clercs agresseurs s'imaginent être des raretés, des 'êtres supérieurs', des exceptions, des modèles à suivre ou des prophètes annonçant le bon et le droit chemin. Plusieurs refusent toute forme de critique ou ne cherchent pas à comprendre les témoignages des personnes survivantes, les abandonnant sans aucun souci de réparation des torts subis.

Alors que le religieux s'efface peu à peu au Québec, ces drames semblent donner raison à ceux et à celles qui s'en éloignent. La collective féministe et chrétienne L'autre Parole cherche à tenir une posture : préserver le trésor d'un amour et annoncer la libération aux femmes. Les femmes violentées sont celles pour qui Dieu signifie qu'il y a tout lieu d'avoir encore foi en l'Amour, d'avoir espérance en la bonté, très concrètement de favoriser l'entraide et l'empathie, et de lutter pour que justice soit faite.

Le numéro s'ouvre sur deux textes collectifs de L'autre Parole en réaction aux abus sexuels contre les femmes dans l'Église. Nous avons placé au cœur de nos réflexions nos sœurs abusées, tant les laïques que les religieuses. Le premier texte s'adresse à elles. Il reconnaît leur souffrance, leur résilience. Il s'inscrit en solidarité avec les femmes abusées, il brise le mur du silence. Le deuxième texte collectif prend la forme d'un *Manifeste pour une refondation de l'Église*. Les rapports fortement hiérarchiques de l'institution place ses têtes dirigeantes, religieux et religieuses, sur un piédestal. La structure instaure un cercle du secret et finit par légitimer de multiples abus spirituels et sexuels qui se perpétuent. Le manifeste appelle à briser cette structure et à construire une Église horizontale qui part des groupes de la base.

Pour ouvrir le colloque, le groupe Bonne Nouv'ailes a présenté une pièce de théâtre tragico-comique, inédite, sur le cercle du secret dans l'Église catholique. Elle a bien fait rigoler : des personnages à peine caricaturés démontrent leur culture du silence et de l'inertie, leur hypocrisie, leurs incapacités profondes à faire justice et à prévenir des abus ayant des conséquences graves pour les personnes abusées et pour leurs proches. La pièce se termine par une longue psalmodie par laquelle les actrices expriment leur indignation. Que la honte tombe sur ceux et sur celles qui trahissent l'humanité en ravageant l'avenir et la fragilité de personnes leur ayant fait confiance alors que se poursuivent des abus multiples : physiques, psychologiques et spirituels !

Les souffrances vécues par les survivantes réclament que nous œuvrions à présenter les faits, à les expliquer et à proposer des solutions. Deux textes s’y appliquent. Marie-Andrée Roy dresse un portrait de la situation, appuyée par des analyses fouillées et par une compréhension rare des dynamiques ecclésiales. Dans un texte basé sur une étude approfondie d’abus survenus, Marie Bouclin analyse les causes et les impacts des violences sexuelles faites aux filles et aux femmes dans l’Église, et elle offre des pistes de solution.

Fidèle à leur pratique, les membres de la collective ont clôturé le colloque par une célébration où se sont exprimées souffrances et espérances. Elle s’intitule *Non, aux abus sexuels dans l’Église ! Oui, à l’ekklèsia nouvelle !* On retrouve dans le texte de la célébration cinq réécritures de textes bibliques, réalisées en équipe, où sont dénoncées des violences typiques et où les femmes formulent sous diverses formes leur espérance souvent sur une note humoristique, sinon caustique.

Nous publions trois recensions dans ce numéro : de l’essai *La fabrique du viol* de Suzanne Zacour (2019), du roman *Ce qu’elles disent* de Miriam Toews (2019) qui, sur la base d’expériences vécues, raconte des violences sexuelles extrêmes dans un groupe religieux, et du livre *La théologie féministe. Un lieu de nouveaux possibles* de Marie-Françoise Hanquez-Maincent (2019).

Le sujet des abus sexuels contre les femmes dans l’Église est difficile et douloureux. Heureusement, malgré toutes les lourdeurs et toutes les blessures, souvent irréparables, l’ekklèsia nouvelle est en marche. Nous clôturons le numéro par une prière. Il s’agit d’une réécriture du psaume 137, réalisée par Marie Gratton. Publié en 1989, l’hymne résonne parfaitement aux situations analysées et aux sentiments éprouvés lors de ce colloque. Sa reproduction constitue également un clin d’œil aux deux prochains numéros de L’autre Parole qui rendront hommage à feu Marie Gratton, écrivaine et théologienne, notre compagne.

Bonne lecture !

Denise Couture et Mireille D’Astous, pour le comité de rédaction

DOSSIER SPÉCIAL À LA SUITE DU COLLOQUE 2019

En solidarité avec nos sœurs abusées

Lettre ouverte

Les membres de la collective féministe et chrétienne L'autre Parole ont tenu en août 2019 leur colloque annuel, sur le thème « Les abus sexuels dans l'Église catholique ». En raison des scandales sexuels qui secouent l'Église et ébranlent les consciences, le choix de ce thème s'imposait à nous. Nous étions craintives à l'idée d'aborder cette question sensible et délicate, mais aussi douloureuse pour certaines d'entre nous qui avons vécu de tels abus.

D'emblée, nous avons refusé d'orienter nos réflexions uniquement sur la réalité des abus sexuels perpétrés par des prêtres sur des mineurs, très largement médiatisés. Nous avons préféré nommer haut et fort une autre réalité, occultée, celle des abus sexuels à l'égard des femmes, religieuses et laïques, au sein de l'Église. Nous avons placé au cœur de notre réflexion nos sœurs manipulées spirituellement et affectivement, abusées sexuellement, violées et souvent obligées d'avorter. Contraintes au silence, ces femmes vivent dans la honte et la sidération.

Par cette lettre, nous voulons vous exprimer notre solidarité. Vous dire, publiquement, que nous reconnaissons cette souffrance qui est la vôtre et que nous voulons la porter avec vous. Loin de la minimiser, nous l'accueillons dans toute son ampleur et dans toute l'étendue des ravages qu'elle cause dans vos vies. Ce faisant, nous acceptons de regarder en face le visage défiguré de Dieu.

La honte ne doit pas vous assaillir, car elle n'est pas de votre fait. Elle appartient à ceux et à celles qui ont commis ces gestes, drapés de l'immunité dont jouissent les clercs au sein de cette institution patriarcale, rongée par la sacralisation du pouvoir mâle et par la misogynie de clercs, entraînant des abus de toutes sortes. Vous en payez le prix, et il est élevé.

En nommant l'innommable, nous voulons briser le mur du silence et de la honte et mettre au grand jour l'hypocrisie de l'Église-institution. Nous continuerons à dénoncer non seulement

la discrimination, mais également l'infériorisation systémique des femmes au sein d'une institution qui aime déclarer que les femmes sont les égales des hommes « en dignité », mais non dans les faits. Nous ne sommes pas dupes ! Et notre colère est juste ! En l'absence de tout signe d'un véritable repentir, le temps n'est pas encore au pardon.

Sachez que nous sommes là, à vos côtés, pour libérer la parole et empêcher de dormir en paix et de tourner en rond ceux qui sont aveugles, sourds et muets.

La collective L'autre Parole

Manifeste pour une refondation de l'Église

Face aux violences sexuelles et aux abus spirituels commis dans l'Église catholique, dont l'ampleur ne cesse de se manifester encore aujourd'hui, la collective féministe et chrétienne L'autre Parole a choisi de tenir son colloque annuel d'août 2019 sur cette dure réalité.

Après avoir constaté l'ampleur des dégâts à travers diverses présentations, théâtre, conférences, dialogues, célébration liturgique, nous sommes restées avec la question : que faire en présence de cette misère ?

Comment faire pour que ce système d'exploitation sexuelle et de violence institutionnalisée cesse de se reproduire ?

Il apparaît que nous sommes appelées à une refondation de l'Église pour parvenir à une véritable déconstruction du cléricalisme et du système patriarcal.

Afin de contribuer le plus rapidement possible à cette nouvelle vision des choses, nous lançons dès maintenant ce Manifeste pour une refondation de l'Église.

Comme beaucoup d'autres chrétiennes et chrétiens, les femmes de L'autre Parole ont été et demeurent profondément scandalisées, troublées et blessées dans leur chair et dans leur âme par toutes les récentes révélations concernant les violences sexuelles et les abus spirituels dans l'Église.

Après avoir constaté les faits — qui s'avèrent bien documentés — notre réflexion sur cette douloureuse réalité nous amène à constater que nous sommes toutes et tous appelé·e·s, en tant que personnes porteuses du message évangélique, à une refondation de l'Église si nous voulons que la bonne nouvelle apportée par Jésus redevienne ce qu'elle est appelée à être : un chemin de libération pour toutes les femmes et pour tous les hommes : « *On lui donna le livre du prophète Esaïe, et en le déroulant, il trouva le passage où il était écrit : 'L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a conféré l'onction pour apporter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté [...]'* », Lc 4,17-18.

Considérant que l'Évangile, le Christ, l'Esprit, l'Église, Dieu·e sont en relation avec toutes les personnes baptisées, il appartient à toutes et à tous, pas seulement au pape, aux évêques et aux prêtres, de dire et de proclamer haut et fort quelle Église nous voulons être et devenir pour correspondre au message d'amour et de libération apporté par Jésus le Christ.

Nous sommes l'Église et nous voulons une Église :

- Où des personnes seront choisies par leur communauté locale pour exercer différentes fonctions en vertu de leurs aptitudes et non de leur identité de genre, ou de leur orientation sexuelle, pour une durée déterminée et non à perpétuité.
- Où toute hiérarchie disparaîtra au profit de l'égalité, de la sororité et de la fraternité; où il n'y aura plus de révérende mère, ni de révérend père ou de monseigneur : nous avons eu nos parents et nous avons Dieu·e; où toutes les personnes membres des diverses communautés seront des sœurs et des frères, les unes et les uns pour les autres.
- Où les responsables des diverses communautés — femmes et hommes — seront des guides spirituel·le·s en raison de leurs capacités à témoigner de l'*Évangile* plutôt que des personnes investies d'un pouvoir qui les place au-dessus du groupe dont trop se servent pour aliéner les autres.
- Où, pour baliser nos chemins, l'*Évangile* et les nombreuses chartes nationales et internationales protégeant les droits humains primeront pour faire place au droit de chaque être humain à vivre librement dans la dignité, l'égalité, l'intégrité, la sororité et la fraternité.
- Où le célibat et l'abstinence sexuelle cesseront d'être obligatoires pour accéder à des fonctions de responsabilité communautaire, mais redeviendront des voies librement choisies par les personnes qui le désirent.
- Où la nouvelle théologie des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, à l'intérieur des communautés religieuses ou à l'extérieur de celles-ci, sera véritablement mise en pratique afin d'éviter qu'ils soient — particulièrement l'obéissance — des voies de servilité et d'anéantissement de soi.
- Où les fidèles seront des disciples égaux et égaux formé·e·s dans l'exercice continu du discernement, de l'estime et de la confiance en soi.

Jésus lui dit : « Crois-moi, femme, l'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne ni à Jérusalem [et nous ajoutons : ni au Vatican] que vous adorerez le Père » (Jn 4,21). L'heure n'est plus aux violences systémiques, sexuelles et spirituelles, ni à l'oppression ni à la domination des femmes par les hommes.

COLLOQUE 2019

LES ABUS...

Vendredi soir

Théâtralité de la honte

Le cercle du secret dans l'Église catholique

Pièce de théâtre tragico-comique

Groupe Bonne Nouv'ailes

À la suite du rapport du Grand Jury de Pennsylvanie (2018), les femmes de Bonne Nouv'ailes ont misé sur la théâtralité et la poésie pour introduire au thème du colloque de L'autre Parole sur les abus sexuels dans l'Église catholique (août 2019).

Scène 1

Deux femmes sont déguisées en cardinal et en vicaire.

Le cardinal est assis dans son fauteuil. Impatient, il regarde sa montre, il se parle à lui-même.

Le cardinal — Toujours en retard ce vicaire, vicaire épiscopal !!!... quelle belle profession... il ira loin ce vicaire !!!

Le vicaire arrive tout empressé avec ses documents sous le bras, s'excuse de son retard, fait des courbettes, etc.

Le cardinal — Bon, enfin vous voilà mon cher vicaire ! De quoi s'agit-il aujourd'hui ? Encore une plainte ?

Le vicaire — Effectivement, monseigneur, nous avons reçu une nouvelle plainte concernant un de nos prêtres. Des paroissiennes de la paroisse Saint-Joachim nous écrivent que le curé de

leur paroisse a agressé sexuellement trois enfants de chœur.

Le cardinal — Encore des histoires sans fondement, j'imagine... Mais bon, pour éviter que l'affaire ne prenne de l'ampleur, nous pourrions le transférer à la paroisse Sainte-Anne.

Le vicaire — Impossible monseigneur, il est indiqué dans son dossier qu'il a déjà été vicaire dans cette paroisse et qu'une histoire du même genre s'était aussi produite.

Le cardinal — Alors transférez-le dans une autre paroisse et si les paroisses manquent, qu'il aille terminer sa carrière à l'Arche... ou dans n'importe quelle bonne œuvre de charité... et surtout, classez son dossier dans LA boîte noire et qu'on n'en parle plus.

Toutes (l'assistance) — Ainsi soit-il !

Une femme va coller au tableau une pastille sur laquelle est inscrit :

TRANSFERT DES ABUSEURS AU LIEU DE CONGÉDIEMENT

Scène 2

Le vicaire — Monseigneur, ne croyez-vous qu'avec tous ces dossiers accumulés, il serait temps que nous formions une commission d'enquête.

Le cardinal — Vous avez peut-être raison. D'ailleurs, beaucoup de laïques, de braves enfants de Dieu, nous pressent de réagir plus fortement face à ces histoires d'abus et d'agressions sexuelles.

Le vicaire — Que pensez-vous de monseigneur Legendre, du cardinal Louvain et du révérend père Bouchard pour former cette commission d'enquête. Des hommes au-dessus de tout soupçon... bon... même si nous savons bien qu'ils ont déjà eu... qu'ils ont encore peut-être ??? Mais qui sommes-nous pour juger !!! — de petits écarts de conduite, ils se prêteront sûrement à cette délicate mission pour le plus grand bien de l'Église.

Le cardinal — Bien d'accord avec vous. Je m'occupe de former cette commission dans les plus brefs délais. Même si ces personnes ne sont pas des enquêteurs spécialisés, comme ils feront ce travail pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de l'Église, tout ira bien.

Toutes — Ainsi soit-il !

Une femme va coller au tableau une pastille sur laquelle est inscrit :

« ENQUÊTES » DIOCÉSAINES DÉFICIENTES ET PARTIALES

Scène 3

Le vicaire — Monseigneur ?

Le cardinal — Dites mon cher !

Le vicaire — Je suis soudain envahi par le doute. Je me demande s'il ne serait pas préférable de faire appel aux autorités civiles pour régler cette question.

Le cardinal — Là, vous exagérez mon cher ! Il n'en est pas question ! Songez un instant à notre réputation d'hommes de Dieu au cœur généreux, à l'esprit droit et aux gestes irréprochables ! Et à tout le pouvoir que cela nous confère ! Vous savez bien qu'il ne saurait être question que les autorités civiles exercent leur pouvoir sur le pouvoir religieux. Nous surpassons, et de beaucoup, tout pouvoir civil puisque nous sommes les représentants de Dieu sur la terre ! Avez-vous donc oublié cette grande vérité ?

Le vicaire — Non, non, monseigneur... mais vous savez... parfois... le doute...

Le cardinal — Le doute ! Le doute ! Arrêtez de douter et faites-moi confiance.

Le vicaire — Bien, monseigneur !

Toutes — Ainsi soit-il !

Une femme va coller au tableau une pastille sur laquelle est inscrit :

REFUS DE RAPPORTER LES INCIDENTS DEVANT LA LOI

Scène 4

Les deux prélats se retirent quelques instants (30 secondes) et reviennent se placer là où ils étaient. Monsieur le vicaire porte un lourd dossier sous le bras.

Le cardinal — Alors... quels sont les résultats de cette précieuse enquête ?

Le vicaire — Monseigneur, notre enquête démontre qu'il y a BEAUCOUP de cas d'agressions sexuelles et de pédophilie dans nos rangs.

Le cardinal *prenant un air agacé* — Tut, tut, tut ! Quel vocabulaire ! S'il vous plaît, surveillez votre langage ! Cela heurte mes chastes oreilles !

Le vicaire — Mais je ne fais que vous répéter ce que j'ai constaté en lisant le rapport, monseigneur...

Le cardinal *l'interrompant* — Répéter, répéter, c'est déjà montrer notre faiblesse ! Et il faut rester fort en Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Le vicaire — Alors ?

Le cardinal — Alors, nous pourrions dire [temps de réflexion] que CERTAINS de nos prêtres ont démontré trop... Trop ? Non... un CERTAIN enthousiasme pour certains enfants, pour quelques jeunes femmes... et quelques religieuses... Et Jésus lui-même n'a-t-il pas dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » ? Nous sommes des incompris ! Nous ne cherchons

qu'à manifester l'amour de Jésus pour le monde et nous voilà victimes... *Le cardinal s'arrête, horrifié.*

Le vicaire — Ah ! nous sommes des martyrs de la révolution sexuelle !

Le cardinal — Oui ! Donc, allez-vous occuper de ces cas de MAUVAISE PERCEPTION des intentions de nos prêtres ! N'essayons pas de comprendre comment des enfants, pervertis, assurément, par leurs mères féministes, ont pu interpréter nos gestes de TENDRESSE, posés en TOUTE INNOCENCE pour ces enfants de Dieu ! Quant à ces jeunes femmes et à ces religieuses, comment osent-elles se plaindre des marques d'affection que nous leur procurons ?

Toutes — Ainsi soit-il !

Une femme va coller au tableau une pastille sur laquelle est inscrit :

UTILISATION D'EUPHÉMISMES POUR MINIMISER
LES ÉCARTS DE CONDUITE

Scène 5

Le vicaire, l'air songeur, se gratte la tête, reste en place.

Le cardinal — Vous avez l'air songeur, mon cher vicaire. Que se passe-t-il ?

Le vicaire — En effet, monseigneur, j'ose à peine exprimer mes préoccupations... Je me demande s'il ne serait pas temps que l'Église remette en question sa structure... à commencer par le célibat des prêtres... et sa vision de la chasteté et de la sexualité...

Le cardinal — Mais il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans votre tête, monsieur le vicaire ! Comment osez-vous vous interroger sur une tradition qui existe depuis des millénaires et, qui plus est, est en parfait accord avec l'image du Christ, homme célibataire ayant donné toute sa vie pour l'amour de ses frères et sœurs comme nous le faisons tous, nous, prêtres, évêques et cardinaux. Ne sommes-nous pas les meilleures images du Christ sur la terre ??? Vos doutes et interrogations frisent le sacrilège mon cher vicaire ! Comme je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, arrêtez de douter et faites-moi confiance ! Et pour l'instant, allez-vous occuper de nos pauvres prêtres qui sont sûrement accusés injustement d'actes qui ont été mal interprétés.

Toutes — Ainsi soit-elle !

Une femme va coller au tableau une pastille sur laquelle est inscrit :

REFUS DE REMETTRE EN QUESTION LES STRUCTURES DE L'ÉGLISE
ET SA VISION DE LA SEXUALITÉ

Psalmodie

Le corps vaincu par l'oppression de son devenir et de son intimité profonde
Elle passe comme un souffle léger déstructurant cette logique de violence
Sa voix soumise au mutisme de sa valeur intrinsèque
Elle se faufile au détour de l'effondrement d'un système castrant
Sa fleur impunément bafouée par l'érection d'un même omniprésent
Elle consacrera son sang sur l'autel de la tradition
Cette fois Elle a choisi...

Honte à vous
Qui avez déformé
Les relations homme/femme
Pour en faire un instrument
De pouvoir et d'abus
Sur des femmes et des enfants

Je vous salue Michèle-France et vos consœurs de l'Arche
qui ont été rompues par les clercs
Vous avez été utilisées comme bien des femmes,
mais les cris de vos entrailles sont bénis

Et vous Jean qui n'avez rien vu... et qui l'avez porté aux nues
Malgré votre bonté, n'avez point cru ?
Rions de vous pécheurs, maintenant, et quelle que soit l'heure,
car nos âmes exaltent la Seigneure
Danse la vie en Dieu notre Sauveure,
car elle renvoie les clercs les mains vides
Elle comble de bien les assoiffées de vérités
Dans la solidarité, nous sommes toutes bienheureuses
et les fruits de nos révoltes sont bénis

Honte à vous
Qui utilisez votre pouvoir
Pour satisfaire des besoins
Que vous auriez pu
Satisfaire en acceptant
D'être des hommes
Comme les autres

C'est dans mon corps que ça se passe
ce corps-église
ça crie non et ça fait mal

Quand un homme piétine l'Église
j'ai honte
Je vous salue Marthes et Maries
vous qui avez reçu semences et semonces

il n'est pas trop tard
pour nettoyer les aubes et aimer Dieue encore
car Dieue n'est pas dans l'autorité, mais dans les petits
aucun pouvoir ne pourra plus vous asservir

Le fruit de vos entrailles est béni
J'entends la plainte de votre séparation
je suis corps-église
et mes orgues n'ont plus de souffle

Honte à vous
Qui parlez de pardon
Et de réparation
Sans vouloir changer
Les structures pernicieuses
Que vous avez édifiées
En faisant croire
Que ces structures
Étaient voulues par qui-même !

C'est dans mon corps que ça se passe
ce corps-objectivé
ça crie c'est assez et ça enrage
quand mon Église est piétinée
je me sens flouée

je vous salue Jeanne et Annie
vous qui avez reçu semonces et semences
qui n'avez pas suivi correctement les ordres
qui n'avez pas obéi à votre rôle de génitrice
ils sont démasqués ceux qui vous les avaient donnés
car Dieue n'est pas dans les Ordres, mais avec celles
qui ont été asservies

le fruit choisi de vos entrailles est béni
j'entends la force muette de vos résistances
je suis corps-objectivé
et mon souffle s'essouffle à porter la vie

Honte à vous ô hommes
Clercs et autres
Pour l'aliénation
Que vous avez créée
Chez des hommes
Et chez des femmes
À travers des discours
Et des gestes

Que vous dites
Venir de Dieue elle-même !

C'est dans mon corps que ça se passe
ce corps-qui-ne-compte-pas
ça crie et ça me révolte

Quand des clercs protègent leur piédestal
au prix d'innombrables vies brisées
Je fulmine

Je vous salue Suzanne et Lydie
vous qui avez reçu semonces et semences
qui avez été jetées comme déchets de nulle valeur
qui avez lutté pour renaitre à vous-mêmes
Christa est du côté des laissées-pour-compte
Elle vivifie votre chair solidaire

Le fruit de vos entrailles est béni
votre autoguérison créative inspire
Ces corps-qui-ne-comptent-pas
renverseront les puissants

Honte à vous ô hommes
Clercs et autres
Qui avez décidé
D'élever le célibat et la chasteté
Sur un piédestal
Orné d'un pouvoir divin
Que vous vous êtes donné
En faisant croire
Que ce pouvoir
Vous venait de Dieue elle-même !

C'est dans mon corps que ça se passe
Ce corps bafoué
Ça crie ARRÊTEZ
C'est Dieue que vous tuez
Mon âme souffre de vous côtoyer

Quand ces hommes d'Église piétinent les règles qu'ils ont eux-mêmes imposées en associant
mon corps au péché
Je rage

Je vous salue femmes et enfants
Vous qui avez reçu semences et semonces
Qui avez été punies pour avoir dénoncé

Qui avez été rejetées, écartées après avoir été abîmées
Je salue votre force, votre courage et votre amour de notre Dieu
Vous ravivez ma foi

Le fruit de vos entrailles est béni
Je vous entends et je vous attends
Je vous accueille dans la vraie église du Christ et implore votre pardon pour ce silence trop
longtemps gardé
Le péché n'est pas en nous mais en eux... Ils en porteront seuls le poids entier grâce à nos
solidarités

HONTE À VOUS

Qui avez voilé notre lumière
Nous avons pleuré
Nous aurions dû parler
Mais nous avons existé, emblème de vos mains sales
Et... Malgré tout... Nous sommes debout :
Animées du Souffle de l'Esprit
Que rien ne réduit, pas même l'absurdité du cléricisme

Fin de la pièce de théâtre

Épilogue

Cette théâtralité de la honte a été développée collectivement par le groupe Bonne Nouv'ailes pour pointer du doigt les coupables d'un drame inadmissible. Le but est de faire monter la honte jusqu'aux coupables. Le drame rassemble tous les types d'abus sexuels qui ont été pratiqués dans l'Église catholique, sur des femmes et sur des enfants. Voici le programme de la soirée au cours de laquelle le groupe a joué la pièce :

1. Introduction : L'animatrice énonce l'intention de la pièce de théâtre, déconstruire le cléricisme. À la suite du rapport du Grand Jury de Pennsylvanie (2018), les femmes de Bonne Nouv'ailes situent le cléricisme au centre du problème des abus sexuels dans l'Église catholique.
2. Première partie
 - a. Ouverture : musique grégorienne de voix d'hommes.
 - b. Dialogue entre deux clercs, un cardinal et un vicaire : ils discutent de cas d'abus et se demandent comment aborder le problème. Ils cachent les dossiers dans une boîte mystérieuse.
 - c. À mesure de leur dialogue, des femmes de Bonne Nouv'ailes dénoncent les facteurs du cercle du secret qu'elles vont afficher au tableau.

- d. Et à la fin de la pièce : « Non, non non non non » suivi d'un bruit sec de claquement de mains.
 - e. Fermeture : musique grégorienne de voix d'hommes.
3. Deuxième partie
- a. Psalmodie : les poètes sont debout et récitent à tour de rôle.
 - b. Fermeture de la psalmodie : Hildegarde von Bingen en musique.
4. Pause
5. Relecture : L'animatrice demande aux spectatrices de prendre la parole au gré de leur inspiration et de partager leurs histoires, idées, impressions, émotions...
6. Conclusion : synthèse des prises de parole par l'animatrice.

COLLOQUE 2019 LES ABUS...

Samedi

Abus sexuels dans l'Église catholique

Lecture chrétienne et féministe

Marie-Andrée Roy, *Vasthi*

Aussi énorme que soit ce scandale absolu qui gangrène actuellement l'Église catholique, le risque est élevé pour que tout retombe d'ici peu dans l'oubli, le silence. Quelques têtes tomberont, mais le mal ne sera pas éradiqué, le système qui permet sa reproduction ne sera pas démantibulé. La force d'inertie cléricale reprendra le dessus et les abuseurs et les violeurs ne seront plus inquiétés. Ainsi va la volatilité des communications au XXI^e siècle.

Pour contrer cette terrible force d'inertie, pour que la parole continue de se libérer, on doit nommer cette culture du viol, l'analyser jusque dans ses derniers retranchements, travailler sans relâche à l'éradiquer. Il n'y a pas de simple « réparation de l'Église » possible ; c'est à une œuvre de refondation à laquelle nous sommes appelées.

Ne croyons pas non plus trop vite en notre capacité individuelle d'échapper à cette réalité. Qui ne s'est pas tu, un jour ou l'autre, face à un abus, à une violence, à une forme ou l'autre d'exploitation ? Ne croyons pas non plus en notre invincibilité, en notre capacité de nous dérober de tous ces abus. Parmi les femmes qui, au Québec, ont fréquenté différents organismes d'Église, combien ont vécu une forme ou l'autre d'abus sexuels, ou de déconsidération liée à leur sexe ? Au moment où ces choses ont été vécues, elles n'ont pas toujours porté le nom d'« abus » et les abusées n'ont pas toujours détesté leur abuseur, mais je crois que le phénomène a été et reste répandu.

LES FAITS

- Un phénomène vraiment catholique, c'est-à-dire universel

Pas un continent n'échappe à cette hécatombe : il y a des abusées partout, du Nord au Sud, d'Est en Ouest.

- Des victimes par milliers

Des milliers de cas de pédophilie touchant des enfants, garçons et filles, et même des bébés. Dans bien des cas, des vies brisées à jamais ;

Des milliers d'adultes, subordonnés à des supérieurs clercs, ont été abusés sexuellement, violentés, manipulés dans des séminaires ;

Des milliers de religieuses ont été et sont dominées, exploitées comme servantes domestiques et/ou sexuelles, puis, dans certains cas, abandonnées, expulsées de leur communauté¹.

Nombre de ces cas sont maintenant documentés et dénoncés. Beaucoup d'autres devraient être révélés au cours des prochaines années, au fur et à mesure que les prises de conscience se font et que s'organisent des enquêtes indépendantes dans différents pays².

Reste à voir maintenant combien de femmes laïques, travaillant bénévolement ou comme salariées pour des milieux ecclésiastiques, qui se sont plaintes sans succès aux autorités diocésaines d'abus d'autorité, d'abus sexuels de toutes sortes, vont se décider à prendre la parole publiquement ? Nous savons combien il est difficile de dénoncer des abuseurs dans la société civile, alors considérons que cette difficulté s'accroît significativement lorsqu'il s'agit de dénoncer des abuseurs qui sévissent dans l'Église.

- Les dénonciations ont commencé il y a longtemps, dès les années 1960

Souvenez-vous des centaines de jeunes garçons de l'orphelinat de Mount Cashell à Terre-Neuve, qui ont vécu toutes sortes de sévices sexuels³. Pensez à l'enquête du *Boston Globe* en 2002, *Spotlight Investigation : Abuse in the Catholic Church*⁴ qui a mis en lumière le scandale des abus sexuels perpétrés par des prêtres sur des mineurs. Dès les années 1960, on sait que nombre de rapports sont arrivés aux plus hauts paliers de Rome, et même directement sur le bureau du pape⁵, souvent signés par des responsables religieux et religieuses crédibles et en autorité, dénonçant des cas de pédophilie, de violences sexuelles, de viols concernant des enfants, des

1 Bernadette SAUVAGET. « Religieuses abusées par des prêtres : “Il me disait qu'il était le petit instrument de Jésus” », *Libération*, 4 mars 2019. https://www.liberation.fr/france/2019/03/04/religieusesabusées-par-des-prêtres-il-me-disait-qu-il-était-le-petit-instrument-de-jesus_1712001

2 Voir le scandale relié à Jean Vanier, le fondateur de l'Arche : <http://presence-info.ca/article/eglises/jean-vanier-a-entretenues-relations-sexuelles-manipulatrices-avec-au-moins-six-femmes>

3 Philip SHANO. « Orphelinat Mount Cashell : ne jamais oublier ». <https://jesuites.ca/orphelinat-mountcashell-ne-jamais-oublier/>

4 <https://www3.bostonglobe.com/arts/movies/spotlight-movie/>

5 Je pense ici à des paliers qui détiennent un réel pouvoir d'intervention : la Congrégation du clergé, la Congrégation des religieux, la Congrégation de la doctrine de la foi.

hommes et des femmes soumis à la domination de supérieurs hiérarchiques clercs et dans certains cas de religieuses. Ces rapports expliquaient les conséquences et les ravages de ces multiples formes d'exploitation et de violence sur les personnes. Tous ces rapports sont restés lettre morte ou presque⁶. On a même demandé à des abuseurs de limiter eux-mêmes ce qui se passait dans leur diocèse ! Dans d'autres cas, l'on n'a rien voulu entendre, et l'on a protégé l'abuseur parce qu'il était à l'origine de tant de « belles » vocations sacerdotales et emplissait généreusement les coffres du Vatican (Marcial Maciel). Ces faits traduisent un grave dysfonctionnement de l'appareil clérical à tous les paliers⁷ :

- Pratique systématique de silence, de camouflage, de banalisation à tous les paliers de l'Église, officiellement pour ne pas « scandaliser » le peuple de Dieu, mais peut-être et surtout pour ne pas ternir l'image sacralisée du prêtre dont le pouvoir symbolique dépend de la capacité à faire croire qu'il est un « pur », un « virtuose » du spirituel. Ce n'est que tout récemment, et parce qu'il y a eu des enquêtes judiciaires menées par la société civile, que l'Église a commencé à reconnaître la gravité du problème, à agir, à développer des instruments d'intervention. Encore en février 2019, lors de la rencontre à Rome des présidents des Conférences épiscopales du monde entier avec le pape François, il y a eu un important travail de « conviction » auprès d'un grand nombre de prélats qui refusaient de reconnaître la gravité de la situation, le mal que constituaient ces pratiques d'abus et l'importance de prendre sans tarder des mesures⁸. Les cas de pédophilie ont d'abord retenu l'attention parce que l'Église n'avait pas le choix : des prêtres ont été arrêtés, ont eu des procès retentissants et ont été mis en prison dans un grand nombre de pays. Dans le cas des abus commis sur des hommes adultes, mais en état de subordination vis-à-vis de supérieurs hiérarchiques clercs, l'Église n'a pas eu d'autre choix que de traiter au moins minimalement cette question parce que c'est toute l'organisation de la formation des religieux, des futurs prêtres qui a été remise en question, donc du personnel ecclésiastique. Dans le cas des religieuses, il a fallu des pressions intenses, notamment d'organisations comme l'Union internationale des supérieures générales, pour que Rome commence à reconnaître cette forme d'esclavage à l'intérieur de l'Église⁹. Et quel impact a eu au Québec le reportage sur les abus perpétrés sur des religieuses à travers le monde¹⁰ (Second Regard, avril 2019) ? Presque insignifiant... comme si le statut et le niveau de considération dont bénéficient ces personnes dans l'Église et la société avaient un impact sur le niveau de reconnaissance et d'empathie auquel elles ont droit quand il y a dénonciation des abus qu'elles subissent.

6 Lire le texte de Constance Vilanova paru dans *La Croix* du 17 janvier 2019 : « En Afrique, des religieuses victimes de la loi du silence » : <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Monde/EnAfrique-religieuses-victimes-loi-silence-2019-01-17-1200995989>

7 Frédéric MARTEL. *Sodoma, enquête au cœur du Vatican*, Paris, Robert Laffont, 2019, 631 p.

8 <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Monde/En-Afrique-abus-sexuels-sont-encore-affaireprivee-2019-02-14-1201002490>

9 <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Monde/congregations-feminines-denoncent-les-abustoutes-sortes-2018-11-24-1200985206>

10 <https://information.tv5monde.com/terriennes/religieuses-abusees-l-autre-scandale-de-l-eglise-uneenquete-choc-qui-rompt-l-omerta>

- Les abuseurs ecclésiastiques sont des religieux frères, dans des cas plus rares des religieuses et, on compte un nombre élevé d'abuseurs parmi les 415 000 prêtres qu'il y a dans le monde. Plus troublant, parmi l'élite épiscopale (5 350) qui fait pourtant l'objet d'une sélection très attentive, ils sont nombreux à être inculpés soit parce qu'ils sont abuseurs ou parce qu'ils ont camouflé des cas d'abus commis par des prêtres. Et, parmi la super élite des 228 cardinaux de l'Église, notamment des membres de la garde rapprochée du pape, il y a un nombre incroyablement élevé de cardinaux qui ont dû être démis de leurs fonctions. Il y a vraiment trouble dans la demeure, de la cave au grenier, l'Église est ébranlée sur ses fondations même.

EXPLIQUER LES FAITS

Un certain nombre d'ingrédients sont nécessaires pour que ce système d'abus et d'exploitation sexuelle se reproduise. Quels sont-ils ? Il n'y a pas de hasard. J'en nomme ici quelques-uns, sans prétendre à l'exhaustivité.

- **Le cléricalisme**, dénoncé par le pape lui-même. Qu'est-ce que le cléricalisme ? Pratique de sacralisation et de vénération des prêtres et, dans une moindre mesure des religieux et des religieuses (qui ne sont pas, au sens du droit canonique, des clercs), qui les place au-dessus des lois. Les textes parlent d'une manière déviante de concevoir le clergé. Mais d'où vient ce cléricalisme, d'où vient cette déviance ? Est-ce le fait de clercs, de religieux, de laïcs qui manifestent une déférence excessive à l'endroit du clergé ? Comprendre les fondements du cléricalisme me semble essentiel pour éviter que l'on fasse des personnes aliénées, abusées, des coupables de leur propre aliénation, parce que trop déférentes vis-à-vis des clercs et des religieux-religieuses. Ce cléricalisme n'est-il pas notamment fondé sur des textes des conciles (y compris celui de Vatican II), du droit canon, du Catéchisme de l'Église catholique, qui se répondent mutuellement et qui placent les prêtres dans une position de supériorité morale et spirituelle parce que seuls capables d'administrer les sacrements (de donner accès au salut, à la vie éternelle) au peuple de Dieu ?
- **Les hiérarchies**. Le cléricalisme appelle les hiérarchies ; les hiérarchies sont une forme d'organisation du monde où les personnes sont assignées à des places en fonction de leur rang dans la hiérarchie : les rôles, les responsabilités sont distribués à partir d'un ordre du monde, souvent décrété comme voulu par Dieu. Il y a des personnes « faites pour diriger », d'autres pour se soumettre. Chaque personne apprend à intérioriser sa place dans l'ordre hiérarchique et à agir en conséquence. C'est ce qu'on appelle l'aliénation, où la personne n'est plus le sujet pensant de son devenir. Elle se soumet volontiers. Les hiérarchies pour être efficaces doivent apparaître normales, naturelles, aller de soi.

Le cléricisme implique une hiérarchie. La caste cléricale est fortement hiérarchisée et chaque palier de cette hiérarchie a ses marques, ses symboles distinctifs sources de pouvoir et d'une valorisation particulière (diacres, prêtres, évêques, archevêques, cardinaux). Le séminariste, le novice, du fait de son jeune âge souvent et de son statut de subordonné, risque davantage d'être abusé qu'un évêque. Mais les abus sexuels ne sont pas uniquement le fait de cette structure hiérarchique.

- La division clercs/laïcs constitue une puissante hiérarchie où les premiers apparaissent par essence supérieurs aux seconds parce que « consacrés » à Dieu. La figure du bon pasteur et de son troupeau peut-être signifiante tant que le berger de référence reste Dieu, la figure du Christ-Jésus, sagesse et amour du monde. Si cette figure est appropriée par les clercs, le peuple de Dieu se transforme en vaste troupeau de moutons qui suit bêtement de pseudos bergers qui les mènent, dans certains cas, directement à l'abattoir.
- Le rapport hiérarchique adultes/enfants. Quand les enfants ne sont pas reconnus comme des sujets de droit, des personnes à part entière, implicitement, de multiples formes d'abus, de sévices peuvent être « autorisées ». Dans le cas de l'Église, on peut dire que les jeunes, qui ont cru dans les paroles de Jésus « laissez venir à moi les petits enfants », ont été doublement trahis par les clercs qui ont abusé d'eux. Les droits des enfants, une idée récente dans le monde occidental, ont certainement tout un chemin à parcourir pour devenir effectifs dans l'Église et dans la société.
- La hiérarchie entre les hommes et les femmes, propre aux cultures patriarcales, génère des rapports de subordination et de domination des femmes qui entravent gravement l'exercice de leur agentivité. Quand cette hiérarchie se double de la hiérarchie clercs/laïcs, il est très difficile pour les personnes concernées de déconstruire le pouvoir qui les opprime et de s'affirmer comme sujet à part entière.
- Les hiérarchies s'opposent au concept d'égalité. On n'abuse pas d'un égal. La personne abusée est habituellement une personne considérée comme inférieure, une subordonnée, une personne de moindre valeur, même si cette infériorité est habillée de déni et de paternalisme. Ainsi en est-il des femmes et des enfants. Dans le cadre de rapports égalitaires, il devient beaucoup plus difficile de commettre des abus. Quand donc adviendront ces rapports égalitaires, ces rapports où il n'est pas simplement question « d'égale dignité », mais d'égalité de droit et de fait ?
- La sexualité. Le discours obsessionnel de l'Église catholique sur la sexualité ne date pas d'hier (la situation est fort différente dans le protestantisme) et apparaît étroitement relié à l'obligation maintes fois réitérée de préserver le célibat ecclésiastique. Très tôt dans l'Église, des clercs ont compris la force du désir, la puissance de l'exercice de la sexualité et le pouvoir relié à son contrôle. La sexualité a été associée à une force désordonnée, on a voulu la mater dans ses différentes manifestations et elle a été

encadrée d'une foule d'interdits (contraception, masturbation, etc.). Pourtant, nous sommes des sujets sexués, des sujets désirants ; si le célibat obligatoire oblitère cette dimension de l'humanité, n'y a-t-il pas risque de dérives ? Quand une institution parvient à contrôler la sexualité de ses membres, ne détient-elle pas sur ceux-ci un immense pouvoir d'assujettissement ? Pouvons-nous considérer les abuseurs, les abuseuses dans l'Église, non seulement comme des dominants (au sens hiérarchique du terme), mais aussi dominés (castrés dans leurs désirs) par leur institution ? Cette domination pourrait-elle être une des sources qui nourrit les multiples formes d'abus sexuels qui sont actuellement dénoncées ?

- La chasteté, le célibat obligatoire pour toutes les personnes qui veulent exercer des ministères, implique un dressage des corps, une soumission du désir. En fait, on a transposé, il y a près de mille ans, le modèle monastique sur la vie des clercs. On a voulu faire de tous les prêtres des moines, des virtuoses du spirituel, sans leurs offrir l'infrastructure monastique requise pour assumer un tel style de vie. Devenir des hommes de Dieu impliquait qu'ils sacrifient leur sexualité, comme les prêtres de la Déesse Diane s'émasculaient pour avoir le privilège de servir la déesse. Mais ce « sacrifice » donnait accès, jusqu'à la sécularisation des années 1960, à une forme de valorisation, de reconnaissance religieuse et sociale exceptionnelles, reconnaissance qui n'a plus tellement cours aujourd'hui, sauf dans quelques exceptions.

Pour maintenir ce système en place, il a fallu construire une représentation sexiste et misogyne des femmes. Elles sont devenues une menace à l'accomplissement de la vocation sacerdotale. La peur et même la détestation des femmes se sont installées. L'élévation de la Vierge Marie est devenue d'autant plus importante que les autres femmes ont été abaissées. À un point tel qu'on va exclure ces dernières de toutes les fonctions et de toutes les responsabilités ministérielles, parce que femmes.

Ce sexisme institutionnel s'est doublé d'une homophobie qui a permis de mieux camoufler la réalité homosexuelle parmi une part significative des membres du clergé. L'Église catholique, qui entend contrôler la sexualité de tous et de toutes, qui exige le célibat et la chasteté pour accéder aux fonctions sacerdotales, qui maintient par conséquent les femmes à distance pour préserver la « pureté » sacerdotale, n'a-t-elle pas, en pratique, favorisé le développement d'un corps cléricale homosexué où se retrouve un nombre élevé d'hommes homosexuels ? L'institution cléricale s'est ainsi constituée en refuge pour nombre de ces hommes devenus prêtres, mais au prix du déni de leur propre condition homosexuelle.

Cette peur de la sexualité et cette exigence intransigeante de la chasteté ont pu favoriser le recrutement de candidats immatures aux plans affectif et sexuel. Selon un article du journal *Le Parisien* (6 février 2017) une enquête menée en Australie a révélé que, sur une période de 70 ans, 7 % des prêtres ont commis des actes pédophiles. Ce taux apparaît beaucoup plus élevé que dans la société civile (même si on peut difficilement quantifier cette perversion compte tenu de son caractère dissimulé et criminalisé).

Le culte du secret, la règle de la soumission (vœux d'obéissance instrumentalisés) et la loi du silence, les 3 S de l'Église catholique, ont scellé sur tous les continents une dynamique cléricale tordue, capable des pires abus.

EN GUISE DE CONCLUSION : QUE FAIRE ?

Plusieurs actions s'imposent et, à mes yeux, aucune prise séparément ne peut régler ce fléau. Ce n'est pas non plus la multiplication des remparts, des mesures de protection prises pour préserver l'intégrité des plus faibles qui va régler le problème. Actuellement, l'ensemble des mesures adoptées par l'Église pour contrer ces abus s'apparentent plus à une pratique d'action en aval qu'à une pratique en amont. On ne cherche pas à remonter à la source du problème, à agir sur les causes qui ont permis sa mise en place systémique ; on essaie plutôt de corriger en aval ses effets les plus dévastateurs. Je suis d'avis qu'on ne peut pas « réparer » l'Église ; il faut plutôt penser la refonder.

Voici en rafale quelques pistes d'action.

- Assurer la mixité à tous les paliers de l'Église : faire place à des femmes et à des hommes dans tous les ministères qui ne sont pas choisis à cause de leur sexe ou de la manière de manifester leur genre, mais parce qu'ils et elles sont des témoins solides de l'Évangile.
- Déconstruire la théologie actuelle du sacerdoce qui fait du prêtre un autre Christ (*Persona Christi*) ; développer une théologie des ministères en tant que services à la communauté.
- Déconstruire l'organisation de l'Église qui repose actuellement sur deux castes hiérarchisées, celle des clercs et celle des laïcs où l'une détient les moyens de salut et l'autre constitue le troupeau. Reconnaître à toutes les baptisées et à tous les baptisés leur pleine égalité, aussi bien temporelle que spirituelle.
- Abolir l'usage des signes de classe : plus de Révérend Père, ni de Révérende Mère. Nos parents biologiques et sociaux de même que Dieu Père et Mère nous suffisent. Tous les membres de la communauté ecclésiale devraient s'appeler frères et sœurs pour entretenir entre elles et eux des rapports sororaux et fraternels, des rapports égalitaires, pour former une véritable communauté de disciples égaux.
- Maintenir la possibilité de vivre le célibat, la chasteté pour les personnes qui veulent consacrer complètement leur vie à l'Église dans la prière et le service ; mais se rappeler que ce mode de vie ne peut être qu'exceptionnel et qu'il nécessite des conditions de réalisation particulières.
- Faire tomber la contrainte du célibat obligatoire et de la chasteté pour toutes les personnes qui veulent exercer des ministères dans l'Église et qui ont la compétence pour le faire, et ce à tous les paliers de l'organisation.

- Susciter la vertu du silence chez les leaders de l'Église pour qu'ils cessent de vouloir régir l'exercice de la sexualité des catholiques (notamment sur des questions telles que la contraception, l'avortement, l'homosexualité, les relations sexuelles hors mariage, etc.) et qu'ils interviennent plutôt sur des questions à haute teneur d'enjeux évangéliques comme le respect de la dignité des personnes, l'accueil des plus démunis, l'amour de l'autre comme de soi-même...
- Dépoussiérer et actualiser les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. S'assurer notamment que l'obéissance ne constitue plus une voie pavée pour la servilité et l'anéantissement de soi.
- Remplacer les lois du secret, du silence et de la soumission par l'apprentissage et l'exercice continu du discernement, de la pensée critique, du développement de l'estime et de la confiance en soi (pour apprendre à aimer les autres comme soi-même).

Violences faites aux filles et aux femmes par des membres du clergé

Marie Evans Bouclin, *Photina*

Le scandale des abus sexuels est « la plus grande tragédie, la plus grande catastrophe de l'histoire du catholicisme depuis la Réforme », écrit le journaliste et chercheur français Frédéric Martel¹. C'est aussi l'avis du canoniste américain Thomas Doyle, dominicain². Dès 1984, le père Doyle avait prévenu la Conférence des évêques américains et le Vatican que l'abus sexuel des enfants allait causer un scandale suffisant pour faire exploser l'Église catholique. Ses interventions en faveur des victimes et ses critiques de la hiérarchie lui ont valu d'être démis de ses fonctions comme expert-conseil en droit canonique et éventuellement laïcisé. Après une conférence qu'il donnait en 1999, je lui demandais s'il était au courant des abus contre les femmes. « L'abus des enfants n'est que le début du scandale... On n'a même pas encore commencé à parler des jeunes filles et des femmes. », m'a-t-il répondu.

La question de la violence faite aux filles et aux femmes par des membres du clergé me préoccupe depuis presque trente ans. C'est d'ailleurs ce qui m'a finalement amenée à me joindre au mouvement des femmes prêtres. En collaborant au récent documentaire de Marie-Pierre Raimbault sur l'abus sexuel des religieuses³ qui persiste aujourd'hui dans de nombreux pays, nous avons conclu que le besoin que des femmes exercent les ministères ecclésiastiques ainsi qu'un nouveau modèle du sacerdoce est plus urgent que jamais.

Les causes des abus sexuels

Le cléricalisme

Devant l'ampleur du scandale des abus sexuels des enfants, le pape François déclare dans sa *Lettre au peuple de Dieu*⁴ du 20 août 2018 que la cause fondamentale des abus sexuels est le cléricalisme, à savoir un sentiment de « supériorité morale » et une « manière déviante de concevoir l'autorité de l'Église » qui peut mener à l'abus sexuel, à l'abus de pouvoir et à l'abus de conscience. Il faut donc, écrit-il, « dire non, de façon catégorique, à toute forme de

¹ Frédéric MARTEL. *Sodoma, Enquête au cœur du Vatican*, Robert Laffont, Paris, 2019.

² Thomas DOYLE. Téléconférence sur le réseau *Futurechurch*, le 19 mars 2019.

³ Marie-Pierre RAIMBAULT. *L'autre scandale dans l'Église*, Grands reportages, RDI (Société Radio-Canada), avril 2019.

⁴ PAPE FRANÇOIS. *Lettre au peuple de Dieu*, le 20 août 2018. http://www.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2018/documents/papa-francesco_20180820_lettera-popolo-didio.html

cléricalisme ». Le remède qu'il prescrit est le jeûne et la prière afin d'éveiller la solidarité et de créer « une plus grande culture de la protection pour le présent et l'avenir ».

La sexualité

Jamais n'est-il question d'un problème systémique dans l'Église qui aurait sa racine dans une sexualité mal comprise et mal intégrée ou encore dans le célibat obligatoire des prêtres. C'est pourquoi « l'enseignement constant » du magistère reste figé. Il continue d'influencer des décisions malheureuses prises dans les dernières décennies : l'interdiction de la contraception artificielle même pour les familles les plus pauvres, le rejet du préservatif même quand la pandémie du sida allait faire plus de 35 millions de morts ; le refus des sacrements aux personnes divorcées et remariées même quand les personnes dont le mariage a échoué abandonnent majoritairement l'Église et une théologie de « la femme » qui leur interdit l'accès aux ministères et aux postes décisionnels.

Le célibat obligatoire

De l'avis de nombreux sexologues, psychiatres et psychologues, dont plusieurs sont prêtres ou religieuses (Marie-Paul Ross), la formation en vue de la prêtrise avec le vœu de célibat obligatoire mène à une sexualité mal comprise, souvent le fruit d'un développement psychosexuel arrêté qui donne lieu à une foule de contradictions :

- de vieux célibataires (dont la plupart « n'ont jamais connu une relation amoureuse saine et honnête de leur vie » d'après Thomas Doyle) disent aux jeunes couples comment vivre leur amour conjugal, y compris le nombre d'enfants qu'ils auront ; ils soutiennent que l'acte sexuel doit toujours être ouvert à la vie (et après la ménopause ?) ;
- des « tricheurs » (et le nombre s'élèverait à environ 90 %) disent qu'ils ont fait une promesse de célibat, c'est-à-dire de ne jamais se marier, mais pas de chasteté ; ils vont dire aux religieuses comment vivre leur vœu de chasteté ? Comment mieux aimer Jésus ?
- des aumôniers imposent à des religieuses des jeûnes, des pénitences corporelles, des privations de toutes sortes (sommeil, loisirs, liens familiaux), sans toutefois les pratiquer eux-mêmes ;
- des évêques et des cardinaux eux-mêmes pédophiles, homophobes, prédateurs tempêtent contre la contraception, l'avortement, le divorce, la masturbation, l'homosexualité ;

- des princes de l'Église vivant dans le luxe excommunient des femmes qui vivent dans une pauvreté écrasante parce qu'elles se sont fait avorter ou qu'elles ont simplement cherché à limiter le nombre de leurs grossesses ;
- des curés ont refusé les sacrements à des femmes qui avaient quitté leur conjoint violent et abusif (même si leur vie pouvait être en danger) ;
- des curés ont refusé d'intervenir lorsque des femmes ont dénoncé leur conjoint pour avoir violé leur fille, laissant ces hommes commettre impunément l'inceste.

Les femmes et le cléricalisme — ce qu'elles disent !

Devant le constat du pape François, le cardinal Cupich de l'archidiocèse de Chicago, a mandaté un groupe de femmes afin de mener un sondage sur le cléricalisme basé sur leur expérience. Voici comment elles l'expliquent :

Le cléricalisme est une attitude de supériorité qui s'arroge le droit de prendre les décisions qui touchent la vie des catholiques en raison du « pouvoir sacré » conféré par l'ordination sacerdotale. Dans le schéma actuel (selon le *Catéchisme de l'Église catholique*), le prêtre est investi du pouvoir d'agir *in persona Christi*, c'est-à-dire qu'il parle et agit en la personne du Christ lui-même. Le cléricalisme est donc une forme d'idolâtrie qui se manifeste dès que le prêtre et de nombreux fidèles croient que le clergé parle et agit vraiment « comme Dieu ». Et, surtout aux échelons supérieurs de la hiérarchie, on croit avoir le monopole de la sagesse et de l'accès à l'Esprit saint⁵.

Notons aussi la fausse logique derrière la croyance qu'au moment de l'ordination sacerdotale, il se produit chez le prêtre un « changement ontologique ». Il deviendrait un « autre Christ » (*alter Christus*). Or, le Christ est la deuxième personne de la Trinité

« en toutes choses, égal au Père » et donc Dieu lui-même.

Il y a, heureusement, des membres de la curie romaine, des évêques et quelques directeurs de séminaires minoritaires qui disent que c'est de la « foutaise » (*gibberish*).

Nous sommes donc maintenant en mesure de comprendre comment de jeunes religieuses, comme celles que nous avons vues dans le documentaire de Marie-Pierre Rimbault, peuvent avoir été persuadées que seul le prêtre sait ce que Dieu veut et que ce qu'il veut, lui, le prêtre, vient de Jésus lui-même.

⁵ Andrea JOHNSON, évêque américaine. *Correspondance personnelle*, juin 2019.

Tribunaux ecclésiastiques versus tribunaux judiciaires

On aura beau dire que ces femmes auraient dû se plaindre à leur supérieure. L'expérience nous a appris qu'il est inutile de porter plainte devant les autorités ecclésiastiques. Les prêtres font une promesse d'obéissance à leur évêque et un serment de fidélité qui exige loyauté absolue envers le pape. Prêtres et évêques doivent adhérer à l'enseignement du magistère, sans poser de questions, sur la sexualité (contraception, avortement, divorce, homosexualité, célibat des prêtres), mais surtout, ils doivent faire « belle figure », ce qui veut dire protéger avant tout l'image de l'institution ecclésiale. L'aide aux victimes d'abus sexuels s'avère bien secondaire.

On peut bien dire aussi que les victimes auraient dû porter plainte à la police. Mais nous savons qu'elles ne le veulent pas si elles doivent ensuite passer devant les tribunaux. Elles sont conscientes que les victimes sortent rarement indemnes des procédures judiciaires de ce genre, même si l'agresseur est déclaré coupable. Le nom des victimes finit toujours par se savoir et les femmes craignent d'être mises au ban de leur communauté religieuse ou paroissiale. Les catholiques ont subi une forme de lavage de cerveau qui fait dire que la victime, c'est le pauvre prêtre...

Il faut effectivement énormément de courage à ces femmes pour se présenter devant le tribunal. Elles savent que les médias ne manquent jamais une occasion d'en faire une sensation.

Une autre solution — la justice réparatrice

À mon avis, au lieu d'aller devant les tribunaux, ce qui finit par ne profiter qu'aux avocats et exacerber le scandale, il y aurait lieu d'établir une démarche de justice réparatrice. Cela exige que l'agresseur exprime à la victime et devant témoins son regret et offre lui-même de les dédommager de quelque façon. J'ai proposé cette démarche à mon évêque en 2004. Je n'ai pas reçu de réponse à ma lettre. Demander pardon serait perçu comme un aveu de culpabilité qui exposerait le diocèse à des poursuites judiciaires. Et il n'avait pas tort. Certains diocèses ont fait faillite en payant des millions en dédommagement, surtout à des hommes qui avaient été abusés lorsqu'ils étaient enfants de chœur.

Les femmes victimes veulent que les prédateurs sexuels reconnaissent le tort qu'ils ont fait. Elles n'ont ni initié ni recherché ces relations abusives. Si elles cherchent un dédommagement, c'est pour se payer une thérapie.

Surtout, elles veulent que l'abus cesse. C'est pourquoi tant et aussi longtemps que les prédateurs sont réaffectés d'une paroisse à l'autre, il y aura de nouvelles victimes.

Les impacts des abus sexuels

L'expérience des dernières décennies nous apprend que tout abus sexuel est un traumatisme qui a des conséquences à long terme :

- les victimes souffrent inévitablement de troubles psychologiques (névroses, psychoses, tendances suicidaires), d'obésité morbide avec toutes les séquelles que cela entraîne, parfois la stérilité, les menstruations et les accouchements plus difficiles, des avortements spontanés qui peuvent être le résultat d'un viol à un jeune âge (témoignages de victimes) ; les victimes masculines souffrent souvent de toxicomanie ou d'alcoolisme et ils peuvent reproduire le cycle de la violence sur des enfants et par le suicide ;
- les victimes peuvent très difficilement entretenir des relations intimes (hommes ou femmes) ou même de saines amitiés parce qu'elles ne savent plus à qui elles peuvent faire confiance ;
- l'abus sexuel dans le cadre de la violence familiale, sanctionné par le clergé, se perpétue de génération en génération, et nécessite de longues thérapies.

Et qui sait combien de fidèles ont abandonné l'Église à cause du scandale sexuel ?

Les victimes qui portent plainte demeurent perçues par l'autorité ecclésiastique comme des malades, des menteuses, des séductrices ou encore des femmes aigries à cause d'une peine d'amour. En ce qui concerne les religieuses, on dira que « leurs supérieures y verront » sans tenir compte des menaces faites par la hiérarchie aux supérieures de communautés (de refuser les sacrements, de couper les vivres aux petites communautés diocésaines, etc.) si elles se plaignent à Rome.

Pourtant, les médias internationaux ont publié des études qui documentent le harcèlement sexuel, l'exploitation et même le viol de religieuses et d'étudiantes catholiques par des prêtres. Les rapports des supérieures majeures de communautés religieuses doivent s'être perdus dans les archives romaines. Elles dénoncent pourtant très clairement des prêtres, dans plusieurs pays, qui ont abusé de leur autorité sur des religieuses pour en obtenir des relations sexuelles⁶.

Il ne s'agit pas ici d'attaquer tous les prêtres ni de demander que le prêtre accusé soit relevé de ses fonctions sacerdotales sans qu'il ait eu droit, lui aussi, à une procédure équitable. Mais il faut insister, par le biais des autorités civiles s'il le faut, il faut qu'il y ait enquête pour déterminer s'il y a véritablement eu un abus de confiance, de l'inconduite professionnelle ou une agression sexuelle telle que définie par le *Code criminel* actuel.

Ne pouvant plus ignorer les multiples accusations provenant de partout au monde, accusant des prêtres, des évêques et même des cardinaux de violence sexuelle, le pape François convoque un sommet à Rome en février 2019.

⁶ Voir Marie EVANS BOUCLIN. « La violence faite aux femmes dans l'Église. Inconduite sexuelle par des membres du clergé » *Sciences Pastorales*, Volume 20, numéro 2, Automne 2001.

Pistes de solution

Avant le Sommet de Rome, les évêques de notre communauté de femmes prêtres (RCWP — Roman Catholic Women Priests/Femmes prêtres catholiques romaines) ont écrit aux membres du comité organisateur de ce « sommet » (avec copie à Mgr Gendron, président de la CECC [Conférence des évêques catholiques du Canada])⁷. Nous n'avons reçu aucun accusé de réception, sans doute parce que nous avons proposé des solutions très concrètes dont il est défendu de parler en Église : des changements systémiques quant à la gouvernance de l'Église ainsi que la fin du célibat obligatoire et le sacerdoce des femmes.

En avril 2019, avec le documentaire de Marie-Pierre Raimbault, éclate le deuxième scandale — celui des religieuses. L'Association des religieuses pour les droits des femmes [ARDF] a réagi de manière fort pertinente, en date du 16 mai 2019, à travers une lettre publique⁸. On ne peut malheureusement caresser beaucoup d'espoir que les choses vont changer au niveau de l'institution ecclésiale.

Conclusion

Le cléricisme n'est pas seulement une attitude de supériorité morale comme le prétend le pape François, mais aussi de supériorité intellectuelle. Le magistère prétend détenir déjà toutes les réponses à toutes les questions. La « théorie du genre »⁹ est perçue par le Vatican comme « une idéologie » erronée pour ne pas dire diabolique. L'on est incapable de dialoguer à ce sujet puisque le dialogue suppose l'ouverture à des idées nouvelles et différentes... et au changement.

L'autorité de l'Église catholique, avec son culte du secret, sa théologie misogyne et le pouvoir qu'il reconnaît aux hommes ordonnés, se dit « mère et maîtresse » en humanité¹⁰ alors qu'elle est emprisonnée dans une théologie complètement déséquilibrée et dépassée de la sexualité. Pourquoi ? Parce que ses dirigeants n'ont aucune expérience de relations amoureuses saines (hétérosexuelles ou autres) ? Aucune expérience des joies et aussi des défis de mettre au monde et d'élever des enfants ? Ils n'ont jamais pris en compte l'expérience humaine et spirituelle de la moitié de l'humanité, celle des femmes ? Ou serait-ce tout simplement parce qu'ils n'ont pas écouté la voix de l'Esprit qui réside (aussi) dans le cœur des fidèles baptisé·e·s, ni la voix des théologiennes et théologiens qui ont voulu mettre l'enseignement du magistère au pas avec les

⁷ LETTRE DES FEMMES EVEQUES DU RCWP. *Aux membres du comité de planification du Sommet sur les abus sexuels*, le 25 janvier 2019.

⁸ ASSOCIATION DES RELIGIEUSES POUR LES DROITS DES FEMMES. <http://femmes-ministeres.org/?p=5179#more-5179>

⁹ Daniel P. HORAN. « What's the path to true dialogue about gender in the church? » *National Catholic Reporter*, le 26 juin 2019, (<http://www.ncronline.org>)

¹⁰ Jean XXIII. *Mater et Magistra*, le 15 mai 1961.

sciences humaines et qui ont pour la plupart été muselés ? Autant de questions qu'il importe de nous poser.

Et je reviens à la Réforme du XVI^e siècle. Même si les causes étaient des questions théologiques et liturgiques (les propositions de Luther ont été finalement considérées au concile Vatican II), il est intéressant de noter que la grande majorité des réformateurs (Martin Luther, Jean Calvin, Pierre Martyr et autres) ont aboli le célibat obligatoire et se sont eux-mêmes mariés.

CÉLÉBRATION

Non, aux abus sexuels des femmes dans l'Église ! Oui, à l'*Ekklesia* nouvelle !

Groupe *Vasthi*

L'accueil se fait à la porte de la salle dédiée à la célébration. La salle de la célébration est dans une légère pénombre. Une table est décorée de fleurs, du cierge pascal, d'une assiette pour le pain et de petites coupes (vides) pour le vin. Les chaises sont placées afin de former un cercle avec la table de la célébration.

Rite d'accueil

Musique : Les trois Gymnopédies de Satie — musique basse qui permet d'entendre les paroles du rite d'accueil.

Cocélébrantes 1, 2, 3 — accueillent toutes les participantes en faisant une croix sur les lèvres avec une huile aromatisée en disant :

Bienvenue [prénom de la personne], à cette célébration pour la libération de la parole dans l'*ekklèsia* nouvelle. Reçois ce morceau de tissus noué qui traduit notre parole réduite au silence.

Au même moment, les cocélébrantes 4, 6 et 7 — remettent à chacune le foulard noué.

À la fin de l'accueil, la cocélébrante 3 — va allumer le cierge pascal.

Proclamation

Une fois que toutes les femmes ont pris place

Cocélébrante 4 —

Depuis vendredi soir, nous avons tenu à exprimer notre solidarité et notre sororité envers les jeunes filles, les religieuses, les employées et les laïques qui ont été abusées et agressées sexuellement par des clercs et par des religieux et même par certaines religieuses.

Ce silence, enfin brisé, constitue un pas dans la bonne direction. Nous avons saisi une part de l'immensité du drame vécu par nous, les femmes. Dans ce clair-obscur que nous habitons,

nous continuons de marcher hors des sentiers battus pour nommer et pour faire vivre une *ekklesia* nouvelle.

Voulons-nous continuer dans cette marche de libération de la parole et de construction de l'*ekklesia* nouvelle ?

Répons de l'assemblée

Nous le voulons.

Court silence

Musique : Improvisation, style méditatif au clavier — possibilité de vocalise

Expression de la souffrance et du chemin vers la lumière

Cocélébrante 5 —

Prière à Dieu e défigurée

Nous nous en doutions un peu.

Mais nous avons peur de le savoir, de le voir, de le reconnaître, car nous ne voulions pas regarder le visage défiguré de Dieu e.

Nous accueillons la souffrance des femmes — religieuses et laïques —, manipulées spirituellement et affectivement, abusées sexuellement, violées et souvent obligées d'avorter, tenues dans le secret et vivant dans la honte et la sidération. Nous reconnaissons cette souffrance et nous la portons avec vous.

En nommant l'innommable, nous brisons le mur du silence et de la honte. Nous mettons ainsi au grand jour l'hypocrisie d'une institution rongée par la misogynie des clercs, par la sacralisation du pouvoir mâle et par des abus de toutes sortes.

Nous voulons affirmer notre volonté de continuer à faire entendre une parole autre pour s'opposer et pour dénoncer non seulement la discrimination, mais aussi l'infériorisation systémique des femmes au sein d'une institution qui aime déclarer que les femmes sont les égales des hommes en dignité, alors qu'elles ne le sont pas dans les faits.

Nous ne sommes pas dupes ! Et notre colère est juste ! (*Coup de poing qui résonne*)

En ces temps de turbulence, nous voulons travailler à construire une nouvelle *ekklesia* où les femmes sont en égalité avec les hommes, sans quoi, l'*ekklesia* ne sera pas.

Rite du pardon

Cocélébrante 6 —

Nous, les femmes, avons trop souvent pardonné sans être écoutées, sans que les choses changent. Il est difficile et douloureux de pardonner ces gestes d'abus, d'agressions, de mépris et d'infériorisation répétés. Difficile de le faire face à l'absence de signes véritables d'une volonté affirmée d'y mettre fin. Sans repentir.

Pour nous assurer que les choses changent, que notre colère et notre indignation soient entendues dans les temps à venir, renforçons les liens entre nous, l'*ekklèsia* des femmes. Continuons sans relâche d'être des bâtisseuses sur notre terre. Nous avons besoin de liens forts non seulement entre les femmes du Nord et du Sud, mais également entre les femmes du Nord et les femmes du Sud entre elles pour ne plus nous taire, pour ne plus accepter l'inacceptable.

Le don, le par/don, permet de se réconcilier, de trouver des voies inédites pour bâtir une *ekklèsia* où les femmes seront reconnues comme des sujettes sexuées, où leur parole sera entendue, célébrée comme sagesse, comme lumière au milieu des ténèbres.

Le pardon a valeur de sacrement, de signe sensible pour que les personnes, les communautés se réconcilient avec elles-mêmes et avec Dieu. Rappelons-nous que pardonner n'est pas oublier, mais que ce geste peut être l'un des chemins de la libération.

Prise de parole des femmes

Cocélébrante 6 —

Et nous, où en sommes-nous à ce chapitre du pardon ? Celles qui veulent prendre la parole le peuvent.

Laisser le temps nécessaire à l'expression des femmes.

Célébration de la Parole — Les réécritures

Cocélébrante 2 —

Aujourd'hui, les unes et les autres, femmes de l'*ekklèsia* nouvelle, rassemblées en petits groupes, nous avons travaillé à notre grand projet de réécriture de la *Bible*. Le corpus s'allonge au fil des années. Cette fois, ce sont cinq textes qui ont été repris et qui vous seront présentés.

Cocélébrante 2 –

Le premier groupe s'est attardé à l'Évangile de Marc, le chapitre 10, versets 2-12.

Chloé va vers Jésus et lui demande : « *Est-ce que la supérieure générale de ma communauté a le droit de me renvoyer parce que je suis enceinte ?* ».

Jésus voyant sa détresse lui dit : « *Que dit le droit canon ?* »

Elle répond : « *Il dit qu'elle peut me renvoyer parce que le vœu de chasteté a été rompu !* »

Jésus réplique : « *C'est en raison de la dureté de votre cœur et de votre incompréhension de mon évangile que cette règle a été émise...* »

Chloé l'interrompt : « *Même si j'ai été violée ?* »

Le cœur de Jésus fut remué de compassion envers elle. Il demande : « *Et toi, qu'en dis-tu ?* »

Chloé : « *Pour l'instant, je n'ai rien d'autre à dire que ma colère d'avoir été abusée par ce prêtre !* »

Jésus l'encourage à parler : « *Continue, je t'écoute. Qu'est-ce que tu souhaites ?* »

Chloé : « *Je suis dans une impasse, je ne sais pas !* »

Jésus : « *En vérité, je te le dis : quel que soit ton choix, moi, je serai avec toi.* » Ils marchèrent donc ensemble vers le bureau de la supérieure générale.

À la suite de leurs propos, elle s'exclama : « *Je suis, moi aussi, dans une impasse, car si le secret est dévoilé, cela causera un immense scandale !* »

Jésus entre alors dans une sainte colère et dit : « *Il est grand temps de se libérer de l'emprise du cléricisme !* »

Cocélébrante 2 –

Le deuxième groupe a choisi de retravailler dans l'Évangile de Jean, le chapitre 8, versets 3-11.

Les canonistes amènent à Jésus une femme qu'on avait surprise dans la chambre d'un prêtre. Ils la conduisent au tribunal ecclésiastique, et disent à Jésus : « *Frère, cette femme a été surprise dans le lit d'un prêtre, or dans la loi de l'Église, on nous ordonne de l'exclure des sacrements.* »

Jésus, les yeux baissés sur son téléphone cellulaire, lisait attentivement ses courriels.

Comme on persistait à l'interpeller, il se redressa et leur dit : « *Vous n'avez convoqué que la femme, où donc est le prêtre ?* » et il continua à lire ses courriels.

Eux, consternés par cette réponse et son attitude, ne comprenaient pas la réaction de Jésus devant cette femme évidemment coupable. « *Voyez comment elle est habillée, elle est si provocante.* »

Jésus leur dit : « *Cette femme n'était-elle pas venue uniquement chercher consolation auprès de ce prêtre à la suite de la mort récente de son fils ?* » Les canonistes n'en croyant pas leurs oreilles étaient sans voix. Jésus ajouta : « *Ne revenez plus devant moi en accusant une personne aussi vulnérable* ». En regardant la femme dans les yeux, il lui dit : « *Femme, je ne te juge point. Ce prêtre a trahi ta confiance. Va en paix.* »

S'adressant à nouveau aux canonistes, il leur dit : « *Maintenant, amenez-moi le prêtre.* »

Cocélébrante 2 –

Le troisième groupe a réécrit un extrait du *Deuxième livre de Samuel, chapitre 13, versets 1-22*.

Le roi David eut 19 fils, certains de femmes différentes, quelquefois dans des villes différentes, certaines femmes sont nommées, d'autres pas.

Absalom, fils de David, avait une jeune sœur d'une grande beauté, nommée Tamar. Et Amnone, fils de David, son demi-frère, en devint amoureux.

Sur les conseils de son cousin, l'astucieux Yonabad, Amnone se coucha sur son lit et fit le malade et il demanda à son père, le roi David, que Tamar lui apporte des galettes qu'elle avait préparées.

Comme elle s'approchait de lui, il la saisit en disant : « *Viens ma sœur, couche avec moi !* »

Elle lui dit : « *Non mon frère, on n'agit pas ainsi.* » Mais lui ne voulut pas l'écouter. Il la maîtrisa, lui fit violence et la viola.

Après quoi, Amnone lui dit : « *Lève-toi et va-t'en !* »

Il appela le garçon qui le servait et lui commanda de la jeter à la rue.

Se sentant souillée, Tamar allait répandre de la cendre sur sa tête quand, au même moment, un vent violent se leva qui balaya la cendre jusqu'à la chambre d'Amnone. Cette cendre brûlante recouvrit son corps en entier, de même que celui du complice Yonabad.

Et le pénis d'Amnone tomba, calciné.

Tamar retourna habiter chez son frère Absalom en louant Dieu !

Cocélébrante 2 –

Le quatrième groupe a réécrit un extrait du *Livre des Juges, chapitre 19, 24-30*

Un jour, un ecclésiastique pervers eut l'idée de fonder une communauté de petites servantes dont la mission serait de prier et de faire pénitence pour sauver les femmes dites « de mauvaise vie ». Il leur confia le mandat d'être solidaires et d'intercéder pour ces femmes déchues.

Le fondateur n'avait pas de considération pour les petites servantes ; il les traitait comme des femmes sans identité propre dont on pouvait user et même abuser. La Loi du silence régnait en maître dans la communauté.

Cela autorisa des prêtres, des mandatés d'évêques et même des évêques à se servir de leur corps, de leur personne et à faire comme si de rien n'était parce que ces femmes n'étaient pas des sujets de droit. En fait, ces servantes de Dieu^e étaient traitées comme des esclaves par des membres du clergé qui se croyaient tout permis. On aurait dit qu'ils projetaient sur les servantes de Dieu^e le mépris qu'ils avaient pour les femmes dites de « mauvaise vie », un peu comme si l'opprobre qu'ils leur faisaient subir devait les rendre plus pénitentes, priantes et soumises. Ces servantes de Dieu^e étaient coincées dans un terrible système d'exploitation qui s'apparentait à celui vécu dans la société civile par les femmes dites de « mauvaise vie ».

Ces femmes terrassées et blessées dans leur corps et leur âme ont vécu une véritable descente aux enfers. Qui les croirait, qui reconnaîtrait la violence subie, le viol de leur corps et de leur conscience ?

Des féministes lèvent aujourd'hui le voile sur cette situation et prennent la parole pour la dénoncer. Elles accueillent et croient les propos de ces femmes blessées. Elles fustigent l'égoïsme et le narcissisme de membres du clergé qui se réfugient dans le déni ; elles dénoncent l'instrumentalisation de la *Bible* pour légitimer le cléricisme et le patriarcat ; elles affichent leur sororité avec toutes celles qui ont été abusées pour qu'elles puissent guérir de la culpabilité et de la honte qui les ont si longtemps paralysées dans le silence et qui appartiennent, en vérité, aux agresseurs. Oui, les entrailles de ces femmes sont bénies ; parlons-en pour que jamais on n'oublie la violence qu'elles ont vécue et que toujours on reste alertes à discerner d'autres manifestations de violence qui peuvent agresser les femmes dans l'Église comme dans la société.

Cocélébrante 2 –

Enfin, **la cinquième** mise en lecture provient de la *Première épître de Pierre*, le chapitre 3, versets 1-7.

Vous, les femmes et les hommes,
Apprenez à répondre de vos propres actes,
À être des témoins éclairé·e·s de l'*Évangile*.

Sur les traces de Vasthi qui a refusé la soumission
Si l'on cherche à vous abuser,
Si l'on cherche à vous soumettre,
Apprenez à résister,
Apprenez à dire non.

Sur les traces d'Esther qui a, elle aussi, bravé Assuérus,

Ne craignez pas de raconter votre histoire,
Ne craignez pas de chercher l'appui nécessaire
Auprès de vos proches et de vos communautés d'appartenance.
Faites confiance au discernement qui en résulte.

Si des déviations surgissent,
Vous devez les repousser et les dénouer publiquement,
Sans vous laisser troubler par le doute.
Dignité, justice et égalité ;
Voilà qui a grande valeur devant Christa.

Vous hériterez de la grâce de la vie,
Votre espérance d'une *ekklèsia* nouvelle
et d'un monde plus juste sera en marche.

Court silence –

Musique : Adagio ou improvisation au clavier

Partage de la parole

Cocélébrante 6 —

Chaque participante est invitée à prendre la parole pour exprimer :

Mon *ekklèsia*, ce que je vis aujourd'hui.
Mon *ekklèsia*, ce que je veux, ce dont je rêve pour demain.
Mon *ekklèsia*, mes combats, mes luttes.

En prenant la parole, chaque femme est invitée à poser un geste symbolique, celui de dénouer son morceau de tissu pour signifier la libération de la parole et la construction d'une *ekklèsia* forte.

Il se peut que des nœuds ne soient pas dénoués... c'est normal, car tous les possibles sont là, nous différons chacune dans la façon de vivre cela. Mais ensemble, des pas auront été franchis.

Quand les femmes auront pris la parole que des nœuds auront été défaits ou maintenus, elles sont invitées à se placer en cercle en nouant chaque bout de tissus à celui de sa voisine de gauche et de droite.

Le nouveau cercle formé par l'assemblage des bouts de tissus symbolise l'union de l'*ekklèsia* des femmes, partie prenante de l'*ekklèsia* nouvelle où femmes et hommes seront égaux.

Court silence

Cocélébrante 4 —

De tous les temps, des femmes ont pris la parole,
De tous les temps, des femmes ont été là pour d'autres femmes.
Aujourd'hui, les lèvres se desserrent, les mots sont lancés sur les réseaux sociaux, les mots
qui osent dire l'innommable.
C'est ensemble que nous continuerons notre marche vers l'*ekklèsia* nouvelle.

Chant :

Ensemble, ensemble
Nous marchons toutes ensemble.
Ensemble, ensemble
Pour un monde nouveau !

Pause

Communion

Cocélébrante 6 —

Afin de nous nourrir, de nous sustenter pour poursuivre dans les pas de nos mères, de nos
grands-mères, de nos arrière-grands-mères à toutes ;
Ensemble, femmes du Nord,
Ensemble, femmes du Sud,
Ensemble, femmes du Nord et du Sud qui avons souffert en nos corps et en nos esprits
violents,
Nous redisons ces mots que Jésus nous adressait lors de son dernier repas pascal :

Texte lu par toutes les participantes

« J'ai ardemment désiré manger cette pâque avec vous avant de souffrir », il rendit grâces et
dit : « Prenez ceci et partagez entre vous ».

Prenant du pain, il rendit grâces, le rompit et le leur donna en disant : « Ceci est mon corps,
donné pour vous ; faites cela en mémoire de moi. » Et en mémoire de toutes les femmes
abusées sexuellement, dont le corps crucifié est assumé dans l'espérance de la résurrection.

Il fit de même pour la coupe après le repas, disant : « Cette coupe est la nouvelle Alliance en
mon sang, versé pour vous. » Alliance perpétuée dans le sang des femmes, promesse de vie
nouvelle.

Du pain aux olives et du mousseux sont servis. Le vin est réfrigéré jusqu'au moment de le servir — pendant que les unes coupent la fougasse en morceaux, les autres servent le vin dans les coupes.

Musique – improvisation au clavier ou un Nocturne de Chopin.

Cocélébrante 6 —

Nous vous demandons d'attendre pour manger le pain et boire le vin que toutes les participantes soient servies.

Texte lu par toutes les participantes quand toutes seront servies :

En mémoire d'elles, en mémoire de Jésus-Sagesse.

Action de grâces

Cocélébrante 3 —

Répons par toutes : Nous avançons !

Avec le silence brisé :

Nous avançons !

Avec la parole libérée :

Nous avançons !

Avec celles et ceux qui ont entendu cette parole :

Nous avançons !

Avec les personnes qui se sont mises en action :

Nous avançons !

Avec la rencontre des alliées qui ouvrent des horizons de respect :

Nous avançons !

Rite d'envoi

Les 7 cocélébrantes

*C'est ensemble, dans la force du nombre, dans la solidarité et la sororité que nous avons dit nos rêves d'une *ekklèsia* nouvelle de femmes et d'hommes égaux en Église.*

Les charismes sont nombreux, ils s'expriment différemment, ils sont multiples comme l'arbre, l'écorce, le bois, le grain du bois, les cellules de l'arbre. Unies, ces cellules sont belles et fortes.

Cocélébrante 3 —

Nous remettons à chaque participante la photo d'un résidu de bois, mais vu sous un angle particulier. Pourquoi le bois ? Nous l'avons évoqué, le bois est vivant et fort. Il s'enracine dans le sol et il s'élanche dans le ciel. Il a une solidité et une force. Tout comme le bois, nos cellules ont une vitalité, une capacité de se régénérer et de nous permettre de continuer le combat dans

la solidarité, la joie et l'égalité. Pour terminer, entonnons ensemble un dernier chant : *Si on tissait ensemble.*

Cocélébrante 2 —

La cocélébrante remet à chaque participante la photo d'un résidu de bois.

*Chant*¹ —

Si on tissait ensemble,
Coude à coude,
Si on tissait ensemble
Un tissu nouveau.

Chemin qui nous conduit
Plus loin et de l'avant,
Chemin plein de lumière,
Comme il ferait bon !

Tissu d'une société
Vivante et accueillante,
Plus juste et pacifiante,
Comme il ferait bon !

Si on tissait ensemble,
Coude à coude,
Si on tissait ensemble
Une chaîne nouvelle.

Si on tissait ensemble,
Coude à coude,
Si on tissait ensemble
Des liens nouveaux.

Chaîne si magnifique,
Riche par ses couleurs,
Par ses fils fins ou forts,
Comme il ferait bon !

Liens vrais et authentiques,
Empreints de tolérance,
D'amour et de respect,
Comme il ferait bon !

Si on tissait ensemble,
Coude à coude,
Si on tissait ensemble
Une trame d'amour.

Si on tissait ensemble,
Coude à coude,
Si on tissait ensemble
Un chemin nouveau.

Trame de nos désirs
Vers un rêve à bâtir
Au bout de nos efforts,
Comme il ferait bon !

¹ Paroles : Denyse et Diane Marleau. Musique : Denyse et Marie Marleau

RECENSIONS

Violences sexuelles et culture du viol

Mireille D'Astous, *Vasthi*



SUZANNE ZACCOUR
La fabrique
du viol

Parce LEMÉAC

Alors qu'elle n'est âgée que de 7 ans, l'autrice¹ apprend qu'un tunnel, d'apparence banale est appelé « tunnel du viol ». Par ce récit, la notion de culture du viol s'impose à elle. Suzanne Zacour, doctorante en droit à Oxford University, G.-B., propose un essai concernant les violences sexuelles et le viol — nommé « agression sexuelle » en droit canadien (p. 13 ; p. 123). Qui sont les victimes (ou les survivantes) ? Dans une proportion de 80 %, ce sont des femmes. Faut-il les croire, alors que l'essor des médias sociaux leur donne une tribune publique (#MeToo, #AgressionNonDénoncée, etc.) ? Statistiques à l'appui, l'autrice prend leur parti. Le viol est le crime violent le plus sous-déclaré dont le taux de condamnation démontre l'inefficacité effroyable des tribunaux à faire justice. Alors que les tribunaux

exigent la certitude quant aux preuves, que les victimes portent le poids des crimes impunis, que les violeurs sont « protégés », l'autrice invite à croire les victimes pour résister à la culture du viol.

Les stéréotypes et la misogynie visent à décrédibiliser les victimes et n'effacent en rien les gestes et les intentions des agresseurs, usant de surcroît de violence psychologique (*gaslighting*). Les études sur les traumatismes montrent les réactions des victimes (dissociation, pas de traces de luttes, lenteur à dénoncer, colère, rupture amoureuse, etc.), qui ne les positionnent pas en « victimes idéales » (dénonciation immédiate à la police). L'autrice et l'éditeur mettent en exergue des encadrés, brisant des arguments trop communs, avec des titres révélateurs :

- Quatre situations plus probables que d'être faussement accusés de viol
- Recherché : violeur ordinaire
- 50 exemples de la culture du viol

¹ Suzanne ZACCOUR. *La fabrique du viol*, Ottawa, Leméac Éditeur, 2019, 165 p.

- Pourquoi il ne faut pas dire #NotAllMen
- 30 expressions à éviter lorsqu'on parle de viol
- La controverse des « zones grises » en schéma
- Les bases du droit relatif aux agressions sexuelles au Canada
- 5 actions à entreprendre dès aujourd'hui contre la culture du viol.

Dénoncer un agresseur est un acte courageux et quasi révolutionnaire (p. 58) : il est temps que le regard se dirige vers les violeurs, des « hommes ordinaires ». L'autrice définit la culture du viol comme l'ensemble des « pratiques, mythes, conventions et faits culturels qui banalisent, dénaturent ou favorisent les violences sexuelles dans la société » (p. 76). Les violences sexuelles sont des « humiliations imposées par le violeur en quête de pouvoir » (p. 29). Elle critique les mécanismes minimisant les violences sexuelles : oppressions multiples (p. 28-29), euphémismes (comme réduire le viol à une inconduite), expression trompeuse (ex. : les porcs ne violent pas) (p. 67-70), usages sémantiques (comme la répétition à outrance du terme « allégation » ou « présumée victime »), double standard (l'alcool excuse les gestes de l'agresseur, mais condamne la victime), culture de harcèlement sexuel (p. 92-93), *statut quo* patriarcal banalisant la misogynie des *boys' club* (p. 92), etc.

Seuls quelques pays dits « féministes » écrivent dans la loi que le sexe sans consentement est un viol (p. 76-77), en incluant les situations de viol conjugal (p. 117). La valeur des femmes est réduite à leur sexualité et de nombreuses productions culturelles banalisent, représentent ou pire glorifient les violences sexuelles contre les femmes : il y a « fabrique des violeurs ». Les hommes accusés ont droit à des portraits où ils deviennent eux-mêmes victimes et les victimes réelles portent le poids des blâmes et injustement les conséquences. La culture du viol opprime toutes les femmes (p. 82) et est donc, par extension, un privilège masculin (p. 88-89) dont tous les hommes bénéficient (p. 82), que ce soit dans la sphère privée, dans le monde du travail, au point de vue politique, économique et même épistémologique. L'autrice ne se gêne pas pour affirmer que les hommes ont avantage à nier la culture du viol.

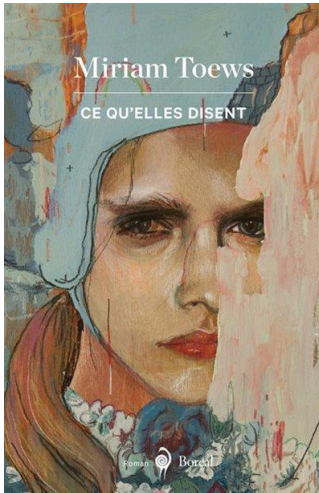
L'autrice s'attarde à la supposée « zone grise » en matière de consentement, car « la position par défaut n'est pas le consentement, mais le non-consentement » (p. 111). En cas de doutes, redoubler de prudence, ne pas présumer le consentement, ne pas brimer l'intégrité sexuelle d'une autre personne sont de mise en éthique de la sexualité (p. 113-115). Y a-t-il problème de communication ou aveuglement volontaire ? L'autrice plaide pour la seconde option et pour élever le standard de consentement (p. 119 ; p. 123-124), sans le caricaturer (consentement contractuel) : « Le consentement ne doit pas seulement être présent, il doit être véridique, de qualité, et obtenu de la bonne façon » (p. 121). Il ne faut pas négliger la coercition verbale et la domination masculine qui bafouent le consentement réel et la réalisation de l'égalité pour les femmes. Libérer la sexualité des femmes signifie qu'elles peuvent dire « oui », tout autant qu'elles peuvent dire « non », hors des stéréotypes sexuels de soumission. Il n'y a pas à chercher loin dans les productions culturelles pour que s'illustrent des manquements au

consentement et les scénarios où les hommes ne respectent pas les refus des femmes, insistant jusqu'à ce qu'elles cèdent (p. 133), agissant en prédateurs dont le désir serait insatiable, incontrôlable, irrésistible (p. 135).

Alors que le viol est une tragédie, admettre que le viol est une trame de fond de la vie des femmes est nécessaire au changement. Beaucoup restent à faire pour qu'il y ait culture de mutualité, de plaisir et d'égalité. Je conseille cet ouvrage, car l'éducation au consentement n'en est qu'à ses balbutiements au Québec, alors que toutes les femmes et tous les hommes méritent de recevoir une éducation garantissant le respect mutuel.

Ce qu'elles disent, roman de Miriam Toews

Louise Garnier, *Phoebé*



*Ce qu'elles disent*¹ a été pour moi un réel coup de poing à mon cœur de féministe autant qu'un coup de cœur tout court.

L'histoire qui a inspiré Miriam Toews est atroce d'autant plus qu'elle est inspirée de faits réels. Ainsi, entre 2005 et 2009, dans une colonie mennonite recluse de la Bolivie, femmes et fillettes se réveillent régulièrement le corps couvert d'ecchymoses. Elles s'éveillent le matin avec des maux de tête et des saignements inexplicables.

Un soir, deux hommes sont pris en flagrant délit alors qu'ils tentent d'entrer par effraction dans la maison de l'une des victimes. L'horreur est vite dévoilée : on apprend que pendant plusieurs années, neuf prédateurs ont drogué et endormi les femmes, vaporisant un produit servant à anesthésier les vaches, dans l'objectif de les violer à répétition. N'ayant aucun souvenir de leur nuit, ces faits inexplicables sont mis sur le compte du diable!

En 2011, huit hommes mennonites sont condamnés à deux ans de prison pour avoir perpétré ces viols de petites filles et de femmes de 3 à 65 ans.

L'autrice a choisi de laisser de côté la description de l'horreur et la sordidité des événements, préférant inventer une suite à cette histoire. Elle imagine la réponse fictive des victimes à leurs bourreaux. Elle donne ainsi le droit de parole à ces femmes et, à travers elles, à toutes les femmes bâillonnées, analphabètes et exploitées sexuellement, qui ne disposent d'aucun outil pour dénoncer les abus qu'elles subissent.

« Lorsque j'ai été confrontée pour la première fois à cette tragédie, je me suis immédiatement sentie interpellée, indique l'écrivaine canadienne. J'ai senti comme une obligation d'écrire sur leur réaction, leur résilience, leur vulnérabilité. » (Tiré d'un interview réalisé par Anne-Frédérique Hébert-Dolbec, *Le Devoir*, le 13 avril 2019)

On assiste donc aux rencontres clandestines de huit femmes désignées pour prendre une décision sur leur avenir au sein de la communauté. Invitées à pardonner à leurs agresseurs, elles se trouvent devant trois choix : pardonner aux bourreaux, résister et se battre ou fuir vers

¹ Miriam TOEWS, *Ce qu'elles disent*, traduit de l'anglais par Lori Saint-Martin et Paul Gagné, Montréal, Boréal, 2019, 264 p.

le vaste monde. Elles vont débattre, énoncer des arguments et finalement prendre une décision.

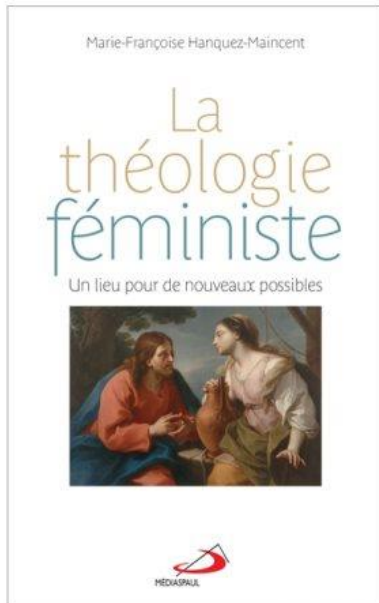
Miriam Toews a elle-même grandi dans la communauté mennonite de Steinbach, au Manitoba, un regroupement moins conservateur que celui décrit dans le livre, bien qu'excessivement rigide, fondé sur des préceptes de culpabilité et de repentir. Dès l'obtention de son diplôme d'études secondaires, à l'âge de 18 ans, elle quitte son village et s'envole pour Montréal.

Si madame Toews se considère comme intrinsèquement mennonite, son objectif n'est pas de critiquer les personnes croyantes, mais plutôt la culture de contrôle, de péchés et de châtement qui définit ces sociétés.

Bien que l'horreur et le traumatisme soient omniprésents dans les craintes, les doutes, les réflexes et les troubles psychologiques des femmes abusées, le roman est traversé par un souffle de compassion et d'espoir, ainsi qu'une humanité poignante. Miriam Toews garde espoir que nous puissions conserver la foi et vivre en communauté, tout en étant tous et toutes en sécurité et en disposant des mêmes droits et libertés.

Un objectif ambitieux, Une promesse partiellement tenue

Pierrette Daviau, *Déborah*



Au début du livre *La théologie féministe. Un lieu de nouveaux possibles*¹, l'objectif de l'autrice (M-F. H-M.) paraît assez ambitieux et même démesuré ; elle cherche « à aller à l'essentiel [...] à définir la théologie féministe dans ses origines d'abord, puis dans ses bases scientifiques et son fonctionnement appliqué à quelques figures féminines majeures des évangiles [...] puis à circonscrire le regard féministe dans son originalité [...] et à considérer la grande diversité d'expériences comme facteur de concurrence, de fragmentation et comme signe de vitalité » (p. 8-9). Elle n'hésite pas à remonter jusqu'au Moyen Âge pour mentionner quelques pionnières avant de souligner l'influence de Simone de Beauvoir sur les féministes américaines à l'origine du mouvement théologique qui réagit au patriarcat et à une théologie masculine et cléricale. Ces Américaines n'ont pas hésité à questionner les

pratiques discriminatoires des églises soutenant la soumission des femmes et les laissant à la marge. La comparaison de la théologie féministe avec la théologie traditionnelle que propose M-F. H-M. est éclairante, synthétique et bien structurée (p. 26-32). Elle rend service aux personnes qui désirent connaître rapidement les différences et les avantages caractéristiques de ces deux approches.

Les chapitres 3 et 4 présentent l'originalité de la théologie féministe comme « une théorie critique qui consiste à réfléchir et à faire apparaître les erreurs d'interprétation, les illusions, les mensonges [...] qui prend son point de départ dans l'expérience d'oppression subie par les femmes » (p.33). L'autrice tente de montrer comment cette vision théologique est présentée comme une démarche inversée et inductive centrée sur l'expérience humaine et chrétienne et non sur les normes, les dogmes et les canons. Elle mentionne quelques approches opposées

¹ Marie-Françoise HANQUEZ-MAINCENT. *La théologie féministe. Un lieu de nouveaux possibles*, Paris/Montréal, Médiaspaul, 2019, 119 pages.

aux analyses historico-critique, socio-historique, littéraire ou à une recherche d'un autre discours sur Dieu.

Selon M-F. H-M., l'exégèse féministe a son point de départ sur des relectures de la *Bible* et sur une approche holistique (p. 40). Il aurait été intéressant de développer davantage cette méthode exégétique féministe, non seulement en s'attardant, comme le fait le chapitre 5, sur quelques femmes de l'*Évangile*. En effet, la Cananéenne, Marthe et Marie, la Samaritaine, Marie de Magdala, même si l'on signale que « leurs présences respectives n'ont pas été comprises et évaluées à leur juste mesure », ont déjà été explorées par plusieurs autres ouvrages plus récents peu ou pas cités. D'ailleurs, si l'on s'attarde aux diverses notes ainsi qu'à la bibliographie sélective (p.107-111), très peu de titres parus après 2010 sont mentionnés : 7/44 dans les titres bibliographiques et 11/56 dans les notes de bas de page. On ne remet pas en question les ouvrages utilisés ou cités, mais on déplore le manque réel de connaissance des derniers ouvrages en féminisme et en théologie féministe assez abondants ces dernières années.

Les pôles méthodologiques de la théologie féministe sont définis comme suit (p. 46-52) : la critique du passé, la redécouverte de l'histoire oubliée des femmes par des siècles d'androcentrisme et surtout l'élaboration d'une autre vision, d'une nouvelle conceptualisation prenant en compte l'égalité homme-femme et l'expérience des femmes. « La perspective féministe tente d'articuler d'une manière neuve les normes et les méthodes de la théologie ; elle imagine de nouveaux symboles, de nouvelles métaphores et de nouvelles pratiques qui honorerait la pleine humanité des femmes » (p. 52). Donc un travail de déconstruction pour une reconstruction.

C'est avec ambition que l'auteurice tente de présenter un « panorama d'une théologie passe-frontières ». On s'en est bien rendu compte, la plupart des exemples s'inspirent quasi uniquement de la France, soulignant que l'émergence de la théologie féministe aux États-Unis revient à des universitaires blanches et de milieux aisés ne mentionnant que Mary Daly, Schüssler-Fiorenza, Radford Ruether. On peut lui reprocher un raccourci incroyable sur ce qui se fait au Canada : « qui reste en pointe en recherche théologique féministe avec des représentantes pionnières comme Élisabeth J. Lacelle et Monique Dumais » (en note à la p. 73). Aucune mention des travaux des théologues et chercheuses féministes et chrétiennes telles que Yvonne Bergeron, Denise Couture, Heather Eaton, Marie Gratton, Micheline Lagüe, Miriam Martin, Susan Roll, Marie-Andrée Roy, pour ne nommer que celles-là.

Selon elle, la théologie féministe européenne semble à la remorque des Américaines sauf chez quelques pasteures protestantes ou orthodoxes. Celles qui, selon elle, ont une certaine influence, Elisabeth Moltmann-Wendel et Kari Børresen seront peu reconnues en milieu francophone. La France et l'Espagne accueillent ces théologies féministes avec scepticisme. Pour continuer ce panorama outre-frontière, elle fait une brève mention des théologies féministes en Amérique latine (creuset de la théologie de la libération) et cite (en note) Ivone Gebara pour son livre « Le mal au féminin ». Selon l'auteurice, la théologie féministe en Asie évolue dans un contexte militariste où les pratiques culturelles seraient responsables de

l'exclusion des femmes et de leur soumission. Elle cite la théologienne africaine, Mercy Oduoye, qui attire surtout l'attention sur l'histoire des Africaines marquées par le colonialisme, le racisme, la pauvreté, les violences.

C'est rapidement qu'est évoqué le contexte des minorités ethniques, les *womanistes* et les *mujeristes* qui luttent pour leur survie et tentent de maintenir leurs pratiques culturelles tout en refusant l'humiliation et cherchent à stimuler les femmes pour qu'elles prennent en main leur histoire et leur dignité. Pour terminer ce chapitre, l'autrice fait une petite incursion dans le monde arabe où elle mentionne l'incompatibilité entre le Coran et les droits des femmes tout en notant que les féministes musulmanes tentent de dialoguer avec les autres religions et le mouvement féministe global. Quelques lignes parlent de l'Australie où l'on remarque des tensions entre les diverses prises de position en regard du patriarcat, des nouvelles spiritualités et de la tradition. Il n'est pas non plus fait mention de l'Angleterre où la théologie féministe a été bien vivante. Ce portrait, ce bref aperçu, qu'on souhaiterait plus détaillé de la théologie féministe enracinée à travers les cinq continents, invite à un approfondissement de ce qui se passe en dehors du monde occidental et a le mérite d'inviter à faire davantage de recherches et d'explicitations. On reste avec l'impression que « qui trop embrasse mal étreint ».

Le dernier chapitre, qui seul réfère directement au sous-titre du livre *Un lieu pour de nouveaux possibles*, s'intéresse aux évolutions actuelles de la théologie féministe depuis ses idéaux originels. C'est sans doute ces nouveaux possibles que lectrices et lecteurs auraient souhaités davantage développés, mais comme pour les autres chapitres, l'autrice en reste à proposer diverses pistes à développer ou à questionner sans détailler davantage. Sont évoqués les « accords et désaccords » au sujet du concept d'expérience des femmes ainsi que la fragilité de la notion de sororité qui, au départ, se voulait rassembleuse. Comme l'autrice l'avait souligné au chapitre d'une théologie passe-frontières, elle questionne la fragmentation, la concurrence et la vitalité des théologies féministes à travers le monde. Elle termine ces pistes d'avenir en exprimant ses contributions dans diverses disciplines et reconnaît que « malgré sa marginalisation, [la théologie féministe] a soulevé des questions centrales d'ordre méthodologique et [...] a souligné le double discours de l'institution à l'égard des femmes » (p. 96).

En conclusion, elle note combien cette démarche féministe en théologie continue d'inviter à un véritable approfondissement et à de nouvelles perspectives méthodologiques. « La lecture féministe dévoile et révèle les femmes comme actrices de tous les nœuds théologiques, les partenaires de tout l'enseignement de Jésus » (p. 98). Pour M-F. H-M., il est évident que de nouveaux défis sont à relever dont la nature de l'autorité, la relation Église/monde, la justice sociale, le rôle du transcendant. « En guise de conclusion, nous osons et posons une espérance que ces deux courants théologiques parallèles — traditionnel et féministe — s'accueillent, s'écoutent mutuellement et participent, chacun à sa manière, au mouvement théorique contemporain » (p. 106). On le savait depuis longtemps !

Que dire finalement de la lecture de cet ouvrage ? Comme on le mentionnait en début de recension, le projet était audacieux et ambitieux. On peut dire qu'il brosse un panorama intéressant pour les personnes désireuses de connaître une certaine évolution et un portrait global de la théologie féministe. On peut penser que des étudiant·e·s cherchant un parcours succinct de cette discipline, encore peu si peu connue (après plus de 50 ans d'existence), pourront y trouver de bonnes explications à condition qu'ils et elles se limitent à ce qui s'est passé surtout avant les années 2000. Nous déplorons cependant, que le sous-titre nous laissait entrevoir une présentation renouvelée et des pistes plus concrètes de « nouveaux possibles » pour la théologie féministe. Le travail n'est pas complété !

CONCLUSION

Une réécriture du psaume 137 réalisée par Marie Gratton, en 1989¹, résonne aux situations analysées et aux sentiments éprouvés dans ce numéro sur Les abus sexuels contre les femmes dans l'Église. Sa reproduction constitue un clin d'œil aux deux prochains numéros de L'autre Parole qui rendront hommage à feu Marie Gratton, écrivaine et théologienne, notre compagne.

Ballade des exilées

Psaume pour un temps de disgrâce inspiré du psaume 137

Marie Gratton

Au bord des fleuves de tous les exils
auxquels nous condamnons le patriarcat,
nous nous tenons debout,
le temps n'est plus aux larmes,
aux peupliers d'alentour
reste hissée la bannière de nos combats.

Et c'est là que nos geôliers osent
nous demander des cantiques,
les ravisseurs de notre liberté chrétienne
nous commander des chants de joie.
« Chantez-nous, disent-ils,
un cantique de soumission,
là seulement vous trouverez
votre salut et votre gloire. »

Comment chanterions-nous
un cantique à l'Esprit qui libère
sur une terre où l'on nous traite en étrangères ?
Si je t'oublie, liberté chrétienne,
Que ma droite... et ma gauche se dessèchent !

Que ma langue s'attache à mon palais
si je perds ton souvenir,
toi qui fraternisas avec Jeanne,
Salomé, Marthe, Marie et la Samaritaine.

¹ *L'autre Parole*, n° 43, 1989, p. 25-26.

Mourront mes soeurs et mes filles,
mes frères et mes fils,
emportés par un même malentendu,
si je ne mets pas ton message libérateur
au plus haut de ma joie !

Souviens-toi de nous,
inaugurateur de la nouvelle Alliance,
contre les défenseurs et les détenteurs
du pouvoir patriarcal
que perpétue ton Église.

Souviens-toi de nous quand ils disent :
« Femmes, vous n'avez pas de place parmi nous,
tenez-vous à l'écart, restez soumises.
Quel autre honneur vous faut-il ?
Comme sœurs, comme mères, comme servantes,
mésestimeriez-vous, ingrates, le privilège
d'être l'escabeau de nos pieds ? »

Patriarcat dévastateur,
nous n'appelons pas contre toi le feu du ciel,
déjà tu trembles sur tes bases,
nous ne souhaitons pas que tu paies davantage
le prix des maux que tu nous valus.
Heureux cependant qui saisira les signes des temps
et brisera les jougs qui nous oppriment,
qui pavera la voie pour le retour des exilées.
Heureux les hommes de bonne volonté
prisonniers eux aussi de la forteresse patriarcale
qui souhaitent remiser les trônes,
descendre les pont-levis et combler les fossés.

Au bord des fleuves de tous les exils,
nous nous tenons debout,
le temps n'est plus aux larmes,
(peut-être n'est-il même plus aux revendications).

Au bord des fleuves de tous les exils,
fortes de ta mémoire, fils de Marie,
pour la justice,
nous bâtissons !

La revue *L'autre Parole* est la publication de la collective du même nom.

Comité de rédaction :

Denise Couture, Mireille D'Astous, Pierrette Daviau, Monique Hamelin et
Denyse Marleau

Images

Page couverture :

Yves Longpré

Secrétaire de rédaction :

Denise Couture

Révision linguistique :

Denise Couture, Mireille D'Astous, Pierrette Daviau, Monique Hamelin, Louise Melançon
et Yvette Téofilovic

Travail d'édition de la revue et du site Internet :

Nancy Labonté

Pour vous abonner à notre liste d'envoi :

Visitez notre site Internet www.lautreparole.org et complétez le formulaire d'abonnement tout
en bas du site.

Pour nous joindre :

Carmina Tremblay (514) 598-1833

Courriel: carmina@cooptel.qc.ca

Adresse postale :

C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3
